

L'ONU FRAPPÉE À BAGDAD



Un soldat américain dirige les gens à l'extérieur du quartier général des Nations unies à Bagdad où un camion piégé a explosé hier après-midi.

PHOTO REUTERS

L'attentat au camion piégé fait 20 morts et plus de 100 blessés

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
et ALEXANDRE SIROIS

QUATRE MOIS après la statue de Saddam Hussein, le siège des Nations unies à Bagdad est tombé à son tour, hier, dans un attentat suicide qui a fait près de 20 morts — dont un Canadien de l'UNICEF — et plus 100 blessés.

Vers 16 h 30 (heure de Bag-

dad), une bétonnière bourrée d'explosifs a foncé droit sous la fenêtre du représentant spécial de l'ONU en Irak, Sergio Vieira de Mello, qui a été coincé sous les décombres mais a pu communiquer par téléphone. Le Brésilien de 55 ans est mort après avoir faiblement demandé: «water, water» (de l'eau).

«Quand le garde est arrivé jus-

qu'à lui, son corps était froid. Il avait perdu son sang par les jambes», a raconté un témoin non identifié.

Le représentant canadien de l'UNICEF, Christopher Klein-Beekman, 32 ans, a perdu la vie lui aussi. Au moins trois autres Canadiens ont subi de légères blessures.

Enveloppés de fumée noire, des centaines de fonctionnaires hagards

ont quitté l'amas de béton et de métal tordu — certains sur une civière, d'autres debout mais ensanglantés. En soirée, des secouristes poussiéreux continuaient de fouiller les décombres à mains nues, tandis que l'attentat était dénoncé aux quatre coins du monde.

«Il y avait beaucoup d'hélicoptères, des blindés, des hummers, des jeeps, a raconté à La Presse le corres-

pondant de la télévision de Radio-Canada, Roger Aukue, qui a atteint l'ancien hôtel éventré cinq minutes après l'énorme déflagration.

Fantômes noirs, des femmes irakiennes voilées jusqu'aux pieds appelaient en pleurant leurs fils et leurs maris qui travaillaient par dizaines auprès des expatriés.

Voir ONU en A4



Sergio Vieira de Mello, représentant de l'ONU en Irak, est mort dans l'attentat au camion piégé.

> L'émissaire de Kofi Annan: un diplomate chevronné/page A2

> Washington condamne; le monde choqué et atterré/page A3

> L'escalade du terrorisme: l'opinion des experts/page A3

> Amère liberté: l'éditorial d'André Pratte/page A15

Un kamikaze se fait exploser à bord d'un bus bondé à Jérusalem

Israël gèle tout contact avec l'Autorité palestinienne

JOONEED KHAN

UN PALESTINIEN de 25 ans s'est fait sauter hier dans un autobus bondé qui ramenait des fidèles juifs de la prière au mur des Lamentations, dans la vieille ville de Jérusalem, faisant au moins 18 morts et plus de 120 blessés.

L'attentat suicide, aussitôt revendiqué par le Jihad islamique et le Hamas, a ébranlé la trêve unilatérale observée par les mouvements radicaux palestiniens, menaçant du coup sérieusement la poursuite de la «feuille de route», processus de paix imposé à Israël et aux Palestiniens par la communauté internationale (États-Unis, UE, ONU et Russie).

Le premier ministre de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a «vivement» condamné le «terri-

ble» attentat «qui vise les civils israéliens et qui ne sert pas les intérêts du peuple palestinien».

Israël a aussitôt gelé ses contacts avec l'Autorité palestinienne et suspendu les négociations visant à lui rendre le contrôle sécuritaire de Jéricho et Kalkiliya, en Cisjordanie.

Abbas a rencontré hier soir à Gaza des représentants du Jihad avant l'attentat. Ces derniers ont réaffirmé leur attachement à la trêve. Il devait rencontrer aujourd'hui ceux du Hamas, pour les convaincre de prolonger la trêve, mais cette rencontre a été reportée à la suite de l'attentat.

Voir KAMIKAZE en A4

Chrétien compte les semaines et invite son parti à évoluer

page A7

La hausse du rendement des fonds communs de placement s'accélère

page D1

MON CLIN D'OEIL

STÉPHANE LAPORTE

Les jeunes sont moins égoïstes. Avant on se regardait le nombril, maintenant on regarde celui des autres.

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles C1-C10

- télévision C4

Bandes dessinées C9

Bridge D6

Carrières D9

Décès E7

Éditorial A15

Êtes-vous observateur? E2

Feuilleton C9

Horoscope E5

La Presse Affaires D1-D16

Loteries A2, A12

Monde A14, A16

Mots croisés C9, S12

Mot mystère C9

Petites annonces

- immobilier E2, E4

- marchandises E4

- emplois E4, E5

- automobile E5-E8

- affaires D2

MÉTÉO

Voir C10

Ciel variable

Maximum 28 > minimum 18

6 21924 98765 1

1
3
4
6

LA POUDRIÈRE

L'hôtel Canal, symbole de la domination étrangère

JOONEED KHAN

L'HÔTEL CANAL, qui a été la cible hier d'un attentat au camion piégé, servait depuis 1991 de quartier général à la mission des Nations unies en Irak.

Situé dans l'est de la capitale irakienne près du Canal de l'armée, cet édifice moderne de trois étages et de plusieurs centaines de chambres abritait les diverses équipes d'experts en désarmement atomique, biologique et chimique de l'Irak.

Abandonné en 1998 après le départ des inspecteurs en désarmement de l'ONU, il a été réoccupé en 2002 après avoir été modernisé et rééquipé par une unité militaire du corps suisse des gardes-fortifications (CGF).

L'hôtel avait à ce titre acquis une image tout à fait négative dans l'esprit des Irakiens, dans celui des partisans du régime déchu de Saddam Hussein surtout, même si le PAM (Programme alimentaire mondial) et la mission d'observation de la frontière Irak-Koweït y avaient aussi leurs bureaux.

Sous forte garde

Le fait que l'ONU finançait ses missions de désarmement de l'Irak, donc payait l'occupation de l'hôtel, à même les revenus irakiens du programme Pétrole contre Nourriture, ne faisait qu'exacerber le ressentiment des Irakiens. Compte tenu des rapports d'extrême adversité qui existaient entre les experts de l'ONU et les autorités irakiennes, l'hôtel Canal était toujours sous forte garde, électronique et sécuritaire, sa périphérie ceinturée d'impressionnants rouleaux de barbelés et patrouillée par des contingents de policiers irakiens armés et d'agents de sécurité de l'ONU.

Avec le retour des inspecteurs de l'ONU en 2002, les médias étrangers, revenus en force à Bagdad, s'y rassemblaient dès l'aube, chaque matin, pour prendre en chasse les jeeps blancs de l'ONU frappés des lettres noires UNSCOM : c'était la seule façon de savoir quels sites d'armements les inspecteurs allaient visiter ce jour-là.

À maintes reprises, des hommes armés furent interceptés autour de l'hôtel Canal, qui fut en janvier 1998 la cible d'une attaque à la roquette causant des dégâts matériels mais pas de victimes. Les véhicules n'y étaient autorisés que munis de permis spéciaux.

Le 9 avril, alors que des soldats américains déboulonnaient la statue de Saddam Hussein place Al-Firdous sous le regard étonné de quelques dizaines d'Irakiens et les caméras des médias étrangers captifs dans l'hôtel Palestine voisine, d'autres Irakiens pillaient l'hôtel Canal, à quelques rues à l'est, sous l'oeil indifférent des GI, arrivant à pied et s'en allant au volant de jeeps blancs de l'UNSCOM !

Alors que l'occupation américaine de l'Irak se mettait en place, l'hôtel Canal a symbolisé ce jour-là le bouc émissaire de l'oppression étrangère aux yeux de beaucoup d'Irakiens.

L'étoile montante de l'ONU meurt dans l'attentat au camion piégé

« On aura du mal à se passer de Sergio Vieira de Mello », dit Kofi Annan

SOPHIE ALLARD

C'est la perte d'une « étoile montante » qu'accuse l'Organisation des Nations unies avec le décès hier, dans l'attentat de son siège à Bagdad, de son envoyé spécial Sergio Vieira de Mello.

« En Irak, où il a passé les derniers mois de sa vie, il a travaillé jour et nuit pour aider le peuple irakien à reprendre contrôle de son destin et à construire un avenir de paix, de justice et d'indépendance, a dit hier le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. C'est une tragédie que de penser qu'il a maintenant donné sa vie pour cette cause, de même que tous ceux qui, comme lui, étaient des fonctionnaires dévoués et tant aimés des Nations unies. »

Parmi les personnes qui ont perdu la vie durant l'attentat, on compte aussi le coordonnateur des programmes de l'UNICEF en Irak, le Canadien Christopher Klein-Beekman, âgé de 32 ans. L'homme avait pris son poste en mai 2002 et a auparavant été en poste au Kosovo et en Éthiopie. Hier, le premier ministre Jean Chrétien a offert ses condoléances aux proches des victimes. Trois autres ressortissants canadiens, qui étaient sur place lors de l'explosion, ont subi de légères blessures.

Reste que c'est le décès de Sergio Vieira de Mello, Brésilien de 55 ans, à l'oeuvre pour les Nations unies depuis plus de 30 ans, qui a suscité le plus de réactions tant chez les hommes politiques que chez les représentants d'organisations humanitaires.

« Les Nations unies, l'Irak et le monde ont perdu un fonctionnaire infatigable et altruiste qui a payé le prix ultime par rapport à ce qu'il croyait profondément : défendre la dignité et les droits inhérents et inaliénables de chaque être humain », a souligné José Luis Diaz, porte-parole du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, à la tête duquel M. Vieira de Mello a succédé à l'Irlandaise Mary Robinson en septembre 2002.

Le président Luiz Inacio Lula da Silva a décrété un deuil national au Brésil. Le chancelier allemand Gerhard Schröder a lui aussi déploré une « perte particulièrement douloureuse », tandis que le président américain, George W. Bush, a condamné cet acte « terroriste » et a promis de « continuer la guerre contre le terro-



Photo Reuters

Des militaires américains, devenus brancardiers pour l'occasion, évacuent un blessé hors du quartier général de l'ONU à Bagdad.

risme jusqu'à ce que les responsables soient jugés ».

M. Vieira de Mello, titulaire de doctorats en sciences humaines et en philosophie et père divorcé de deux garçons, s'est fait connaître pour ses missions aux quatre coins du monde. Il a été responsable pour l'ONU du Haut-Commissariat aux réfugiés au Bangladesh lors de l'indépendance en 1971, à Chypre après l'invasion turque en 1974 et pendant la guerre civile au Mozambique après l'indépendance en 1975. Sa présence a aussi été remarquée au Pérou, au Liban, au Cambodge, au Kosovo et au Timor oriental.

« On aura du mal à se passer de lui et il manquera autant à l'ensemble du système de l'ONU, a dit M. Annan. Tout au long de sa carrière, il a été un extraordinaire défenseur de l'humanité, dévoué à soulager la souffrance de tant d'hommes et de femmes et à les aider à résoudre leurs conflits et à reconstruire leurs sociétés déchirées par la guerre. »

M. Vieira de Mello était entré en fonction à Bagdad le 23 mai, avec comme priorité de « protéger les intérêts des Irakiens ». En juillet, il disait toutefois au Conseil de sécurité que « la présence des Nations unies en Irak reste vulnérable à quiconque prendrait comme cible notre organisation ».

Pour Jocelyn Coulon, directeur à Montréal du Centre Pearson pour le maintien de la paix, il ne fait aucun doute que M. Vieira de Mello, qu'il a rencontré en 1996, était l'homme de la situation en Irak. « C'était un diplomate exceptionnel, un homme au-dessus de la mêlée et non partisan, dit-il. C'était le meilleur choix possible afin d'assurer la crédibilité des Nations unies en Irak et, comme il a été nommé par le président des États-Unis, de ne pas contester les actions américaines. »

M. Vieira de Mello a néanmoins affirmé « se trouver dans une position bizarre », derrière les États-Unis et la Grande-Bretagne. À son entrée en fonction, il avait dit : « Le plus tôt le peuple irakien se gouvernera lui-même, le mieux cela sera, nul étranger ne peut aujourd'hui gouverner ce pays. Seuls les Irakiens peuvent le faire. »

— Avec AFP et AP

L'Irak sous occupation

Soldats tués depuis la fin de la guerre



Soldats alliés tués pendant la guerre



Victimes civiles depuis la fin de la guerre

• Un **millier d'enfants** irakiens ont été blessés par des mines et autres munitions «perdues»



• Près de **300 personnes**, dont le tiers à Bagdad, ont perdu la vie depuis le 1^{er} mai



Forces d'occupation

146 000 soldats Américains
11 000 Britanniques
8 000 autres

Coût quotidien de l'occupation:

130 millions \$ US

Situation économique de l'Irak occupé

• PIB par habitant en 2003: **965 \$ US** (soit moins que celui du Bénin!)

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

• PIB par habitant en 2000: **2500 \$ US**

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$
\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

• Taux de chômage: **60%**

= 10 = 100 = 1000

Un mois de turbulences

Le 13 juillet dernier a marqué l'entrée en fonction du Conseil de gouvernement transitoire de l'Irak. Composé de 25 membres issus des différents groupes politiques et religieux du pays, il n'a pas réussi à pacifier le pays. Voici la liste des principaux incidents et attentats survenus au cours du dernier mois.

Samedi 26 juillet
Quatre soldats américains sont tués et six autres sont blessés à la suite d'une attaque à la grenade à Baqouba, au nord-est de Bagdad. Les victimes gardaient un hôpital pour enfants et avaient pris la relève d'autres collègues, eux aussi blessés à la suite de tirs.

Mercredi 6 août
Deux soldats américains sont tués à la suite d'une attaque à l'arme légère en fin de soirée, à Bagdad.

Jeudi 7 août
Attentat à la voiture piégée devant l'ambassade de

Jordanie à Bagdad : 11 morts et 57 blessés. Après l'explosion, des Irakiens en colère se ruent dans les ruines et brûlent des portraits du roi Abdallah II.

Lundi 11 août
Nouveaux échanges de tirs mortels. Un soldat américain est tué et deux autres sont blessés au nord de la capitale. À Bassora, deux Irakiens meurent dans des manifestations contre les forces d'occupation britanniques. Deux policiers irakiens sont aussi tués «par erreur» par des soldats américains.

Mercredi 13 août
Les exportations pétrolières vers la Turquie reprennent pour la première fois depuis le début de la guerre. Mais elles cesseront presque aussitôt en raison d'actes de sabotage commis sur l'oléoduc reliant les champs pétroliers de Kirkuk (nord de l'Irak) au port turc de Ceyhan. Les pertes de revenus sont évaluées à 7 millions \$ par jour.

Jeudi 14 août
Un soldat britannique est tué à la suite d'une explosion à Bassora dans le sud de l'Irak.

Samedi 16 août
Au moins trois personnes sont mortes et une soixantaine d'autres sont blessées à la suite du tir de deux obus de mortier contre la prison d'Abou Gharib près de Bagdad. Un soldat danois, le caporal Preben Pedersen, est tué à la suite d'une fusillade avec des Irakiens armés près de Bassora.

Dimanche 17 août
Un caméraman de l'agence Reuters, Mazen Dana, est tué par erreur par les soldats américains alors qu'il tourne des images à proximité de la prison d'Abou Gharib. On

dit qu'on a confondu sa caméra avec un lance-grenades portatif. Les autorités militaires américaines mènent enquête. Toujours dans la capitale, un acte de sabotage fait éclater une importante canalisation d'eau.

Lundi 18 août
Un soldat américain est tué par un engin explosif à Bagdad. Un enfant de 14 ans est tué et un adulte irakien blessé alors que les soldats américains fouillent de fond en comble le village d'Abou Fleis situé à 90 kilomètres à l'ouest de Bagdad.

DE BAGDAD

L'ONU victime de l'occupation américaine



On aurait cru l'ONU au-dessus de tout soupçon en Irak. Malheureusement, de l'embargo de 1990 et de la guerre de 1991 à la guerre et l'occupation de 2003, en passant par les 13 années de sanctions meurtrières, elle en est venue à incarner l'instrument juridique de la volonté politique des États-Unis, et de la Grande-Bretagne, de dominer l'Irak. Voilà pourquoi l'ONU a été ciblée de façon aussi horrible hier à Bagdad.

Il se peut que l'attentat terroriste ait été le fait du petit groupe islamiste Ansar al-islam, comme l'ont suggéré des officiels américains qui examinent un lien possible entre l'attentat d'hier et celui du 7 août contre l'ambassade de Jordanie à Bagdad. Même mode d'opération : camion piégé ; et bilan équivalent : 17 morts (contre une vingtaine hier).

Mais c'est l'ancien ambassadeur d'Irak à l'ONU, Mohamed al-Douri, qui a le mieux résumé le mobile des terroristes. « La responsabilité de la mort de l'émissaire de l'ONU Sergio Vieira de Mello incombe à l'occupation américaine », a déclaré celui qui a pris ses distances avec le régime déchu de Saddam Hussein et demandé asile aux États-Unis.

« Sans l'occupation américaine, cet homme qui a servi le monde entier durant 30 ans n'aurait pas été tué. Des représentants de l'ONU étaient en Irak (sous le régime déchu), mais aucun incident de ce genre n'avait eu lieu », a poursuivi al-Douri.

Si bien que n'importe lequel des groupes, islamistes et non islamistes, qui se multiplient pour harceler les forces d'occupation en Irak (un soldat danois a été tué cette semaine près de Bassora) et saboter la relance pétrolière si chère aux Américains, a pu fomentier cet attentat contre l'ONU. Et le premier ministre britannique, Tony Blair, a mauvaise grâce de vouloir renverser la causalité : « Leur mal (l'attentat d'hier contre l'ONU à Bagdad), a-t-il dit, ne sert qu'à réitérer l'importance de notre présence » en Irak.

Un analyste de la BBC a relié hier l'attentat à la résolution 1500 adoptée le 14 août par le Conseil de sécurité de l'ONU qui « approuve le Conseil de gouvernement (transitoire) irakien et la création d'une mission d'assistance des Nations unies en Irak (MANUI). La résistance irakienne a pu ainsi percevoir l'ONU comme l'instrument de l'occupation du pays par les États-Unis et la Grande-Bretagne », écrit Paul Reynolds.

En réalité, le Conseil de sécurité a approuvé le « Conseil de gouvernement » sans le reconnaître, se contentant de noter que des élections démocratiques sont prévues à terme. Washington, et Londres, ont compris qu'ils n'obtiendraient donc pas le mandat réclamé par des pays comme la France, l'Allemagne, l'Inde et le Pakistan pour se joindre à l'occupation de l'Irak et soulager la pression sur les Anglo-Américains.

L'ONU politique, qui n'a guère d'identité propre, mais qui reflète plutôt le poids relatif des cinq membres du club du veto au Conseil de sécurité, où les Américano-Britanniques restent dominants, s'emploie péniblement depuis des années à se distancier des diktats de Washington et Londres. Sans grand succès.

C'est l'Australien Richard Butler qui demanda à ses inspecteurs de l'UNSCOM de quitter l'Irak en 1998 : il venait de faire rapport aux États-Unis et l'administration Clinton décida de bombarder l'Irak ; le secrétaire général Kofi Annan, en visite au Maroc, ignorait tout. En mars 2003, c'est George W. Bush qui ordonna le retrait des observateurs de l'ONU à la frontière du Koweït et des nouveaux inspecteurs de l'ONU à Bagdad avant d'envahir et de bombarder l'Irak. L'ONU obtiendrait. La France, l'Allemagne, la Russie, qui avaient tenu tête jusque-là à Washington et Londres, encaissèrent.

Cette « instrumentalisation » de l'ONU par le club du veto, et plus précisément par l'axe américano-britannique, a été amplement documentée et dénoncée par nul autre que l'Égyptien Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU durant les guerres de Bosnie et du Rwanda. Écarté lui-même par un veto américain en 1996. Son livre *Mes années à la maison de verre*, publié chez Fayard en 1999, a été largement diffusé au Moyen-Orient en traduction arabe.

Des intellectuels, que j'interrogeais en janvier dans un café de la rue al-Mutanabbi, à Bagdad, sur ce qu'ils pensaient du rôle de l'ONU en Irak, me disaient : « Lisez Boutros-Ghali ». Les sanctions furent ainsi maintenues même si, dès 1996, Madeleine Albright admettait qu'elles avaient causé la mort d'un demi-million d'enfants. Et les États-Unis attaquèrent l'Irak en mars 2003 même si l'ONU n'avait autorisé aucun recours à la force et même si les inspecteurs en désarmement, poursuivant leur travail, affirmaient n'avoir pas trouvé d'armes de destruction massive. Washington usait de l'ONU à sa guise.

Mais en même temps les Irakiens appréciaient le rôle d'agences de l'ONU comme l'OMS, la FAO, le PNUD, l'UNICEF et l'UNESCO, qui travaillaient en dehors du cirque de l'UNSCOM pour porter secours aux plus vulnérables. Quand il s'agissait d'interpeller la conscience de l'ONU, les Irakiens allaient manifester devant le PNUD ou l'UNICEF, jamais devant l'hôtel Canal, siège de l'UNSCOM et des inspecteurs en désarmement de l'ONU. Et la démission successive de Dennis Halliday et de Hans von Sponeck comme coordonnateurs du programme Pétrole contre nourriture les avait profondément touchés.



Des militaires et des employés des Nations unies discutent devant les décombres du quartier général de l'ONU à Bagdad complètement détruit, hier, par une explosion au camion piégé. Au nombre des victimes, on compte le plus haut représentant de l'organisation en Irak, Sergio Vieira de Mello.

Bush blâme les « ennemis du monde civilisé »



L'ATTENTAT CONTRE le siège des Nations unies à Bagdad a été fermement condamné à Washington, où le président des États-Unis et divers membres de son administration ont promis de ne pas se laisser intimider. Les terroristes sont les ennemis du monde civilisé et du peuple irakien et ils ne « détermineront pas l'avenir de l'Irak », a déclaré George W. Bush.

Dans un bref message livré en direct de son ranch au Texas, le président s'est montré inflexible en réaction à l'attentat au véhicule piégé dans la capitale irakienne. Après avoir offert ses condoléances, il a affirmé que « le monde civilisé ne sera pas intimidé » et que la guerre contre

le terrorisme se poursuivra jusqu'à ce que les responsables soient traduits en justice.

« L'Irak se trouve sur une voie irréversible vers son autodétermination et vers la paix. L'Amérique et nos amis aux Nations unies soutiendront les Irakiens pendant qu'ils recouvrent leur nation et leur futur », a dit le président.

« Les Irakiens font face à un défi et à un choix. Les terroristes veulent revenir au temps des salles de torture et des fosses communes, a ajouté M. Bush. Les Irakiens qui veulent la paix et la liberté doivent les rejeter et combattre la terreur. Les États-Unis et plusieurs dans le monde seront là pour les aider. »

Le président Bush passe le mois d'août en vacances au Texas. Il jouait au golf hier matin lorsque sa conseillère à la sécurité nationale, Condoleezza Rice, lui a appris la nouvelle de l'attentat. Il s'est empressé de retourner à son ranch pour réagir.

Avant de prononcer son allocution, M. Bush s'était entretenu avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. Il lui a offert de l'aide pour la re-

construction du quartier général de son organisation. Plus tôt dans la journée, le président des États-Unis s'était réjoui de la capture annoncée de l'ancien vice-président irakien, Taha Yassine Ramadan.

M. Annan, qui sera de retour à New York demain après avoir interrompu ses vacances en Finlande en raison du drame, a lui aussi fait preuve de sang-froid. Il a fait savoir dans un communiqué que « rien ne peut permettre d'excuser cet acte de violence meurtrière non provoqué contre des hommes et des femmes qui étaient en Irak pour une seule raison : aider les Irakiens à recouvrir leur indépendance et leur souveraineté... ».

Le procureur général des États-Unis, John Ashcroft, et le secrétaire d'État, Colin Powell, ont tous deux vigoureusement condamné l'attentat et fait écho à leur président en jurant que la lutte contre le terrorisme ne fera pas relâche. M. Powell a qualifié l'acte terroriste de « crime haineux contre la communauté internationale et le peuple irakien » et a déclaré que « les États-Unis soutiennent avec vigueur le rôle vital des Nations unies dans la reconstruction de l'Irak ».

Washington devrait revoir sa stratégie

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON — Les Nations unies ne doivent pas baisser les bras face au tragique attentat perpétré hier contre leur quartier général à Bagdad, estiment certains experts américains. Washington, en revanche, aurait tout avantage à revoir sa stratégie.

À l'Académie internationale pour la paix, centre de réflexion associé à l'ONU et basé à New York, on accusait le coup hier après-midi. « C'est un événement très tragique sur le plan humain. Nous connaissons tous des gens là-bas. Je connaissais Sergio Vieira de Mello personnellement », a indiqué à *La Presse* un des porte-parole de l'organisation, John Hirsch.

Dans l'adversité, M. Hirsch s'est néanmoins montré déterminé, à l'instar des responsables des Nations unies. « Le secrétaire général et le conseil de sécurité ont émis des communiqués clairs pour dire que la mission continuera. C'est absolument ce que les Nations unies doivent faire, a-t-il déclaré. Premièrement parce que l'organisme joue un rôle important en Irak. Deuxièmement parce que ne pas le faire serait concéder la victoire aux terroristes qui planifient ce genre d'actes. »

Une question de perception

Cela dit, M. Hirsch a quelques conseils

à offrir à Washington à la suite de cet acte terroriste. « Malgré ce qui s'est passé, autant de pouvoir que possible, en ce qui concerne le processus décisionnel, doit être délégué aux Irakiens aussitôt que possible. Et en définitive, la présence américaine doit être réduite. Pas la semaine prochaine ou la semaine suivante, mais c'est tout de même nécessaire à cause de la perception. »

Perception selon laquelle plusieurs Irakiens estiment actuellement que ce ne sont pas des forces de libération qui sont sur leur territoire, mais bien des forces d'occupation. C'est ce que constate le porte-parole de l'Académie internationale pour la paix, qui croit aussi qu'il faut accélérer la remise sur pied des infrastructures, notamment en matière d'eau et d'électricité.

Mary-Jane Deeb, spécialiste du monde arabe à l'Université américaine de Washington, partage cet avis. « Je n'ai jamais été optimiste (au sujet de la situation en Irak) et je le suis malheureusement encore moins aujourd'hui. Je pense qu'il faut se demander ce qui peut être fait pour calmer les choses. Il y a plusieurs problèmes qui ne sont pas nécessairement des problèmes de sécurité », a-t-elle déclaré au cours d'une entrevue téléphonique.

« La majorité des Irakiens n'ont pas de travail et ils ont une situation où les infrastructures sont en train de se désintégrer.

Ça ne s'améliore pas, a dit la professeure. Les gens ne peuvent quand même pas se nourrir d'idées, de plans et de discours. »

Les Américains ont besoin d'aide

Un autre problème « très sérieux » qui doit être réglé est le sort des quelque 400 000 jeunes Irakiens qui faisaient partie des forces militaires du pays et qui se retrouvent maintenant sans emploi. Jusqu'ici, on leur a fait comprendre qu'ils ne pourront pas se trouver de travail parce qu'ils sont identifiés au régime de Saddam Hussein. « Que vont-ils faire ? se demande M^{me} Deeb. Ils sont furieux et comme leur entraînement a été militaire, ils vont utiliser les armes. »

M^{me} Deeb recommande également aux États-Unis d'être « plus inclusifs » et de laisser d'autres nations prendre plus de place dans la reconstruction de l'Irak. L'attentat d'hier pourrait contribuer à alimenter le débat à ce sujet aux États-Unis. L'un des candidats au leadership du Parti démocrate, le sénateur floridien Bob Graham, a émis quelques commentaires en ce sens. Il a notamment affirmé qu'il faut plus de soldats en Irak, mais que ceux-ci ne doivent pas provenir des forces américaines.

M. Hirsch pense aussi qu'il faut se poser des questions dans ce dossier. « Y a-t-il quelque chose de plus qui puisse être fait pour assurer la sécurité des civils ? Y a-t-il un besoin pour plus de troupes, américaines ou non ? Ce sont des choses qui doivent être examinées. »

LA POUDRIÈRE DE BAGDAD

| ONU |

Suite de la page A1

« Les Nations unies se trouvent dans un endroit désert, en périphérie, où il n’y a presque que des terrains vagues. Mais les civils accouraient à pied avant d’être repoussés par les militaires », a précisé M. Auque.

L'ONU va rester

À Bagdad et New York, l’ONU a promis de redoubler d’efforts pour aider la population irakienne. « De telles attaques ne devraient pas mettre fin aux programmes et activités de l’ONU en Irak, a déclaré le président du Conseil de sécurité et diplomate syrien, Fayssal Mekdad. Au contraire, cela obligera l’ONU à prendre toutes les mesures pour renforcer son rôle en Irak. »

De son ranch texan, le président des États-Unis, George W. Bush, a juré de « continuer la guerre contre le terrorisme jusqu’à ce que les responsables soient jugés ». M. Bush venait à peine de savourer la capture de l’ancien vice-président de l’Irak, Taha Yassin Ra-

madan, intercepté à Mossoul, au nord du pays, en matinée.

« Le monde civilisé ne se laissera pas intimider. Ces assassins ne détermineront pas l’avenir de l’Irak », a ajouté le président Bush en qualifiant les responsables de la tragédie d’« ennemis du peuple irakien » et du « monde civilisé ».

L’attentat, non revendiqué, a été condamné par plus de 20 pays dont le Canada, la Grande-Bretagne, la France, la Russie, le Brésil, le Japon et les nations de la Ligue arabe.

« Inexcusable », a déclaré pour sa part le secrétaire général Kofi Annan, qui a interrompu ses vacances pour rentrer à New York où il doit s’adresser aujourd’hui aux médias.

Une délégation du Congrès, qui devait rencontrer Sergio de Mello dans les prochaines heures, s’est pour sa part réfugiée au Ko-weït en attendant de retourner à Bagdad.

Moins chanceux, cinq membres de la mission de la Banque mondiale étaient toujours portés disparus tard hier soir, alors que plusieurs blessés étaient entre la vie et la mort.

Lors de l’attentat, des centaines de personnes se trouvaient dans les bureaux de l’hôtel Canal, soit 200 des 300 employés réguliers, plus de nombreux diplomates, coopérants et journalistes réunis en conférence de presse.

« Maintenant, (les adversaires de l’occupation américaine) ne font plus la différence entre humanitaires et militaires. Si la situation dégénère, nous devons quitter le pays », a commenté le directeur montréalais de Médecins du Monde, André Bertrand.

Comme M. Bertrand, l’analyste Jocelyn Coulon pressent depuis déjà un ou deux mois « des attaques extrêmement bien préparées et ciblées contre tout ce qui représente des forces étrangères ou ce qui peut sembler aider ces forces étrangères ».

« Il y a un ou des groupes en Irak qui semblent être assez bien organisés et dont l’objectif est de plonger l’Irak dans le chaos et surtout de montrer aux Irakiens que les Américains ne contrôlent pas la situation », a ajouté en entrevue le directeur du campus montréalais du Centre Pearson pour le maintien de la paix.

Un signal clair en a été donné le 7 août dernier, dit-il, quand un attentat à la voiture piégée « presque aussi important » a fait 11 morts à l’ambassade de Jordanie.

« L’insécurité est maintenant incroyable: pire que pendant la guerre, estime ainsi le journaliste Roger Auque. Ce que les ONG construisent est aussitôt détruit et pillé. Il y a des gangs, des kidnappings, des prises en otage d’oléoducs et de pipelines... Les Américains ne parviennent pas à sécuriser les lieux. Ils se protègent d’abord eux-mêmes, et même là, ils échouent. »

KAMIKAZE

Suite de la page A1

Le porte-parole du gouvernement, Avi Pazner, a accusé l’Autorité palestinienne de « ne faire absolument rien contre le terrorisme » et « d’avoir violé ses engagements vis-à-vis de la feuille de route » en refusant de « désarmer et démanteler les organisations terroristes ».

Il a toutefois affirmé qu’Israël restait engagé envers la « feuille de route ».

Israël a réimposé un bouclage strict des territoires palestiniens, selon la radio militaire. Le ministre de la Défense, Shaoul Mofaz, a ordonné le « bouclage total » de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, et un blocus des villes palestiniennes, avec interdiction d’y entrer ou d’en sortir, selon la radio.

L’armée israélienne a entouré dans la nuit le domicile à Hébron d’un militant du Hamas et l’a exhorté, à l’aide d’un porte-voix, à sortir de chez lui, selon des résidents. Ils n’ont obtenu aucune réponse, selon des voisins.

Depuis le début de l’Intifada en septembre 2000, la grande majorité des Palestiniens se voit interdire l’entrée d’Israël, une mesure qui a un effet catastrophique sur l’emploi, alors que 250 000 Palestiniens y travaillaient auparavant, avec ou sans permis.

« Nous revendiquons la responsabilité de cette attaque », a déclaré au téléphone un interlocuteur anonyme se réclamant de la branche armée du Jihad islamique.

Un peu plus tard dans un communiqué, le Hamas a revendiqué

l’attentat, précisant que le kamikaze est Raed Abdel Hamid Mesk, professeur de 25 ans originaire de Hébron, en Cisjordanie.

Selon le texte, l’attentat constitue une riposte à la mort de deux membres du Hamas tués dans un raid israélien au début d’août à Naplouse et à celle d’un membre du Jihad islamique à Hébron la semaine dernière.

Selon la radio israélienne, le kamikaze présumé était un ami proche de Mohammed Sidr, cadre du Djihad tué la semaine dernière à Hébron.

« Tous les mouvements palestiniens, islamistes et nationaux ont clairement dit qu’ils répondraient aux crimes ou à toute action terroriste commise », a déclaré le dirigeant du Hamas, Abdelaziz al-Rantissi. Mais selon lui, l’attentat ne constitue pas une rupture de la trêve dans les attaques anti-israéliennes décrétée fin juin par les principaux mouvements palestiniens.

L’attentat, le plus grave en Israël depuis janvier, a été condamné par la communauté internationale, dont le premier ministre du Canada, Jean Chrétien. « Ces attaques ne mènent à rien » a-t-il déclaré. « Israël est là pour rester et la Palestine a le droit d’avoir un pays », a ajouté le chef du gouvernement canadien dans un court point de presse, avant d’entamer une réunion de travail estivale avec son gouvernement à North Bay, en Ontario.

La Maison-Blanche a condamné

« cet acte haïssable dans les termes les plus forts ». « Nous appelons l’Autorité palestinienne à agir pour démanteler les réseaux terroristes », a déclaré le porte-parole de la sécurité nationale à la Maison-Blanche, Sean McCormack.

Un peu plus tôt, le président George W. Bush avait appelé de son ranch texan près de Crawford les dirigeants palestiniens « à démanteler et à détruire » les organisations terroristes palestiniennes, tout en se déclarant satisfait de la trêve fragile régnant entre Israël et ces organisations.

L’attentat s’est produit à bord de l’autobus numéro 2 qui a été complètement déchiqueté. Quatre enfants figurent parmi les 18 morts, outre le kamikaze.

Des bilans précédents provenant des services de secours faisaient état d’une vingtaine de morts, mais il est difficile de comptabiliser exactement les victimes étant donné la force de l’explosion. Il faudra des analyses plus poussées.

Ce nouveau bilan tient compte de la mort d’un bébé d’un an et demi, a précisé un porte-parole. L’enfant avait été transporté dans un état désespéré à l’hôpital Hadasah de Jérusalem où les médecins avaient tenté en vain de le sauver.

En revanche, un autre bébé d’un mois a été sorti indemne des décombres du bus. Parmi les blessés, on compte une quarantaine d’enfants, selon des sources hospitalières.

Avec la collaboration de l’AFP, AP et Google News



PHOTO REUTERS

Une Israélienne reçoit les premiers soins après avoir été blessée dans l’attentat contre un autobus hier à Jérusalem.

L’ancien vice-président irakien capturé

Agence France-Presse

MOSSOUL — L’ancien vice-président irakien Taha Yassine Ramadan, no 20 de la liste des personnalités les plus recherchées par Washington, a été capturé dans la nuit de lundi à mardi à Mossoul (nord), par des peshmergas qui l’ont ensuite remis aux militaires américains.

« Il faisait partie des 55 hommes les plus recherchés, il a été capturé par une unité des forces spéciales des peshmergas (combattants kurdes), lundi, vers minuit, sans incident, puis nous l’avons remis aux Américains vers 3h du matin. C’était un des pires criminels du régime de Saddam Hussein », a déclaré à l’AFP le représentant pour la région de Mossoul de l’Union patriotique du Kurdistan (UPK), Sadi Ahmed Pire.

L’armée américaine a confirmé que l’ancien vice-président avait été arrêté. « Taha Yassine Ramadan a été capturé », a déclaré sans autre détail un porte-parole de l’armée.

L’arrestation du bras droit du président déchu Saddam Hussein avait été annoncée peu auparavant à l’AFP par un haut responsable de l’UPK à Erbil (nord).

L’arrestation de M. Ramadan a été également rapportée par un témoin oculaire. Il s’agit d’un colonel de l’armée irakienne, Maher Al-Assi, 41 ans, qui habite la maison mitoyenne de celle dans laquelle il a été capturé, dans le quartier résidentiel Al-Wahda, à Mossoul.

« J’étais dans la rue et je discutais avec un ami lorsque deux voitures se sont arrêtées de chaque côté de la maison (où se trouvait M. Ramadan). Deux hommes sont sortis de chaque voiture. Les quatre hommes portaient l’habit traditionnel kurde et étaient armés de kalachnikovs », raconte-t-il.

« Ils sont entrés dans le bâtiment et sont ressortis un quart d’heure plus tard avec un vieil homme qui ressemblait à M. Ramadan », ajoute-t-il.

« Si j’avais su que c’était lui, je les aurais empêchés » de l’arrêter, a-t-il dit.

Taha Yassine Ramadan, originaire de Mossoul, un des hommes de confiance de Saddam Hussein avant le renversement de son régime en avril, est le dix de carreau sur le jeu de cartes établi par l’armée américaine à partir de la liste des 55. Nommé vice-président en 1991, il était impliqué dans la prise de toutes les décisions importantes du régime.

On annonce une zone zéro-pression.



Qu’il pleuve ou qu’il neige, dorénavant l’achat d’une voiture n’a rien de stressant. Car avec Accès Toyota, vous pouvez regarder tant que vous voulez. Si vous avez besoin d’aide, vous n’avez qu’à faire signe à nos conseillers en produit. Ce sont des experts, après tout. Et si vous n’avez pas besoin d’aide, pas de problème ! On ne fera pas davantage de pression. Pour en savoir plus, visitez acces.toyota.ca.

PAS DE PRESSION

ACCÈS  TOYOTA
Une expérience d’achat tellement plus sympa.



LA POUDRIÈRE DE BAGDAD

L'Irak et la guérilla: l'histoire bégaie

JOHN KIFNER
The New York Times

Le public, écrivait depuis Bagdad le distingué analyste militaire, a été entraîné « dans un piège d'où il sera difficile de s'extirper avec dignité et honneur ».

« Une constante rétenion d'informations a fait que le public est prisonnier de ce piège, ajoutait-il. Les communiqués de Bagdad sont tardifs, incomplets, faux. Les choses sont bien pires que ce que l'on nous a dit, notre administration plus amochée et inefficace que ce qu'en sait le public. »

Il notait : « Nous ne sommes pas aujourd'hui bien loin d'un désastre. »

Ça vous rappelle quelque chose ?

Ces citations sont tirées de ce qu'écrivait T.E. Lawrence (le Lawrence d'Arabie) dans *The Sunday Times*, de Londres, le 22 août 1920 à propos de l'occupation britannique de ce qui s'appelaient à l'époque la Mésopotamie. Il savait de quoi il parlait. Car c'est le lieutenant-colonel Lawrence et l'intrépide aventurier britannique Gertrude Bell qui, plus que tout autre, furent responsables de la création de ce qui allait devenir l'Irak. Et ils en ont fait un joli gâchis aussi.

Au cours de la Première Guerre mondiale, Lawrence avait assisté à la naissance du nationalisme arabe

moderne et il était aux côtés de ses combattants dans les guérillas qui ont mené à la victoire contre l'empire ottoman. Mais il a aussi pu observer ces mêmes tactiques de guérilla à l'oeuvre contre les Britanniques au moment où éclata la rébellion en Irak.

En ces jours où l'occupation américaine en Irak semble de plus en plus en butte à des difficultés, il est peut-être instructif d'étudier les initiatives des grandes puissances occidentales du début du siècle passé pour refaire le Proche-Orient.

C'est que les choses ne vont pas bien pour les Américains à l'heure actuelle, en particulier dans le centre du pays contrôlé par les sunnites. Plutôt que d'être accueillies comme des forces de libération, les troupes américaines font face « à une campagne classique de guérilla » de mieux en mieux organisée, avouait le mois dernier le général John P. Abizaid, nouveau commandant régional. De son côté, un comité indépendant d'experts ayant obtenu la bénédiction du Pentagone critiquait le manque de planification de l'après-guerre. Les soldats de la troisième division d'infanterie ont appris qu'ils ne rentreraient pas chez eux comme prévu. Le coût, indique maintenant Donald H. Rumsfeld, secrétaire à la Défense, s'élève à 3,9 milliards par mois, près de deux fois plus que les estimations, et des dizaines de milliers de soldats pourraient devoir rester sur place pendant des années encore.

Dans le même temps, la raison d'être de la guerre est de plus en plus remise en question. On n'a pas encore trouvé d'armes de destruction massive en Irak ni de liens avec Al-Qaeda non plus. L'administration Bush fait des pieds et des mains pour expliquer comment des allégations fondées sur des faux évoquant des achats d'uranium par l'Irak au Niger s'étaient retrouvées dans le discours sur l'état de l'Union. Tout ceci n'a pas contribué à obtenir un appui de la communauté internationale : en juillet, l'Inde a rejeté une demande américaine touchant l'envoi de 17 000 gardiens de la paix en Irak.

« Un volcan ingrat »

En réaction « à la guérilla » des années 1920, les Britanniques se sont tournés vers la technologie. Le commandant des forces aériennes, Arthur (Bomber) Harris, se vantait de ce que ses biplans avaient appris aux Irakiens « qu'en 45 minutes, tout un village pouvait pratiquement être rayé de la carte et le tiers de ses habitants tués ou blessés ». Winston Churchill qui, à titre de secrétaire aux Colonies, avait présidé à la création de l'Irak, de la Trans-Jordanie et de la Palestine, disait de l'Irak qu'il était un « volcan ingrat ».

Il reste que 35 années s'écouleront avant que le désastre prédit par Lawrence soit total. L'Irak avait obtenu son indépendance en 1931, mais la monarchie mise en place par les Britanniques s'accrocha et

veilla aux intérêts britanniques jusqu'en 1958. Cette année-là, les membres de la famille royale furent assassinés et les corps traînés dans les rues. Ces événements furent suivis d'une succession de coups militaires et de coups d'état du Parti Baath, tous brutaux, et en 1979, Saddam Hussein avait acquis une maîtrise complète du pays.

Tout comme les membres du Bureau arabe (une unité spéciale de renseignements au Caire), les décideurs néoconservateurs du département américain de la Défense, qui sont depuis longtemps les plus farouches partisans du renversement de M. Hussein, nourrissent une vision du Proche-Orient et ils ont un candidat. Cette vision est celle d'un Irak démocratique qui fournirait un exemple de changement aux autres nations arabes, non démocratiques, ce genre de changement qui, pensent-ils, va refaire la région et faciliter la paix entre Arabes et Israéliens.

Le leader de leur choix est Ahmad Chalabi, un chiite laïc issu d'une famille riche qui fut proche de l'ancienne monarchie, même si certains spécialistes du Proche-Orient au sein du département d'État ne lui font guère confiance et le jugent inefficace. À titre de chef du Conseil national irakien, M. Chalabi est rentré récemment en Irak après des décennies d'exil. L'administrateur américain en Irak, L. Paul Bremer III, a nommé un Conseil directeur irakien de 25 membres comprenant M. Chalabi notamment.

Autre chose à propos du colonel Lawrence. Si certains de ses exploits sont sans aucun doute exagérés, ses tactiques de guérilla continuent toutefois d'être étudiées. Il en était venu à saisir que lorsqu'un petit groupe d'hommes devait affronter des forces conventionnelles beaucoup plus puissantes, ces hommes devaient éviter des batailles frontales et mener plutôt des raids furtifs. Sa propre force de guérilla, écrivait-il dans ses mémoires (*Les Sept Piliers de la sagesse*), faisait face à « un ennemi venu d'une terre étrangère, disposé comme une armée d'occupation sur un territoire beaucoup plus grand qu'il ne pourrait dominer efficacement grâce à des positions fortifiées. (Sa force de guérilla) pouvait compter sur une population amicale, dont deux habitants sur 100 étaient actifs, et les autres discrètement sympathiques au point de ne pas trahir les mouvements de la minorité. »

Cette force de guérilla a démontré que l'armée plus imposante pouvait être démoralisée et harassée, ses patrouilles et sentinelles rendues nerveuses et engagées, attendant la prochaine attaque et ne sachant pas d'où elle allait venir. C'est un sentiment que les soldats fatigués de la troisième division d'infanterie ont appris à bien connaître.

NDLR : Ce texte, toujours d'actualité, a été publié en juillet par The New York Times.

D'autres hauts fonctionnaires de l'ONU tués en mission

Agence France-Presse

NEW YORK — Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Irak, Sergio Vieira de Mello, tué hier dans l'attentat contre le siège des Nations unies à Bagdad, est le premier haut responsable de l'organisation mort en Irak.

L'ONU a perdu dans le passé deux autres hauts fonctionnaires lors de missions.

Le diplomate suédois Folke Bernadotte est assassiné le 17 septembre 1948 à Jérusalem par par des terroristes israéliens. Il avait été nommé médiateur en Palestine à la suite de l'invasion du nouvel État hébreu par les troupes arabes en mai de la même année.

En septembre 1961, le secrétaire général de l'ONU, le Suédois Dag Hammarskjöld, meurt dans un accident d'avion en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie). Il s'apprêtait à rencontrer Moïse Tshombe,

dirigeant des rebelles congolais du Katanga, pour négocier une trêve dans la guerre civile dans l'ex-Congo belge, devenu indépendant en 1960. Des rumeurs d'attentat ont longtemps circulé. Hammarskjöld a reçu en 1961 le prix Nobel de la paix à titre posthume.

COLLÈGE

MTCC

COLLÈGE TECHNIQUE DE MONTRÉAL DEPUIS 1967
MONTREAL TECHNICAL COLLEGE

(514) 932-6444

Techniques d'architecture (AEC)

- Reconnu comme meilleur collège dans sa discipline
- Formation sur mesure - Autocad
- Aide financière
- Cours en français et en anglais (petits groupes)

www.mtccollege.com info@mtccollege.com

3162477

Atwater

Permis : 749761

CRTC

LE CRTC VEUT VOS COMMENTAIRES

Canada

Le CRTC invite les parties intéressées à se prononcer sur le projet d'ordonnance d'exemption pour les entreprises de câblodistribution desservant entre 2 000 et 6 000 abonnés; et sur les modifications qu'il propose d'apporter à l'ordonnance d'exemption des petits câblodistributeurs de moins de 2 000 abonnés. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis public. Vos observations écrites doivent parvenir à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et doivent être reçues par le CRTC au plus tard le **29 août 2003**. Vous pouvez également soumettre vos observations par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence: Avis public CRTC 2003-41.

31624074

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

MINI

Solde de voitures de démonstration et de fonction

C'est le temps pour nous de remplacer nos véhicules de démonstration et de fonction par des véhicules neufs.

Prix exceptionnels

Renseignez-vous auprès de nos conseillers en vente sur les taux de location.

Spéciaux offerts sur nos **MINI COOPER**

MINI COOPER S 2003
Bleu indigo métallisé/intérieur noir
Options sport, sièges chauffants

MINI COOPER 2003
Poivre blanc/intérieur gris argent
Phares antibrouillard, sièges chauffants

MINI COOPER 2003
Vert métallisé/intérieur gris
Transmission automatique
avec « steptronic »

MINI COOPER 2003
Gris métallisé/intérieur noir
Transmission automatique
avec « steptronic »
Options sport

MINI COOPER 2003
Noir de jais/intérieur gris argent
Options sport, transmission automatique
avec « steptronic »

MINI
Mont-Royal
4220, boul. Saint-Laurent, Mtl.
(coin Rachel)
(514) 289-MINI (289 6464)
www.minimontroyal.ca

3162654

3163578

Vous avez une

fenêtre

nous avons une

idée...

Draperies sur mesure

Persiennes • Stores ballon

Tissus • Stores horizontaux

Stores plissés • Stores verticaux

Stores romains • Stores shoji

à vous le choix !

Service à domicile

GRATUIT

Visitez nos magasins ou appelez-nous pour connaître le nom du représentant du Service à domicile dans votre région.

Un conseiller professionnel qualifié en décoration se fera un plaisir de vous présenter, au moment qui vous conviendra, notre magnifique collection d'échantillons de parures de fenêtre.

(514) 331-5260

Sans frais ni obligation !

HunterDouglas
DUETTE • SILHOUETTE • COUNTRY WOODS

LEVOLOR

LINEN CHEST
D É C O R D É P Ô T

«Le supercentre de la mode maison »

CENTRE ROCKLAND	(514) 341-7810
LA CATHÉDRALE centre-ville	(514) 282-9525
PLACE PORTOBELLO, BROSSARD	(450) 671-2202
LES GALERIES LAVAL	(450) 681-9090
MAGASIN D'ENTREPÔT Carrefour Langelier	(514) 254-3636
SERVICE À DOMICILE GRATUIT	(514) 331-5260

3153129A

ACTUALITÉS



Photothèque La Presse

« Les compétences des immigrants sont prises en considération, afin de combler les besoins en emploi d'une région donnée », expliquait en juillet dernier un porte-parole du gouvernement à l'occasion d'un reportage de *La Presse* sur l'intégration d'une famille colombienne à Jonquière, la famille Hernandez – Valentina, Janeth, Rafael et Alejandro, ci-dessus. La ministre Courchesne a soutenu le contraire hier.

Les immigrants en région n'ont pas les compétences requises

La ministre Michelle Courchesne remet en cause leur participation à la société québécoise

MARIE-FRANCE LÉGER

LES IMMIGRANTS n'ont pas les compétences requises pour combler les emplois dans les régions. C'est le constat inquiétant que fait la ministre de l'Immigration, Michelle Courchesne.

Selon elle, c'est carrément la participation des immigrants à la société québécoise qui est remise en cause. « Le ministre Béchard (Emploi) nous le dit, il y aura une pénurie de 650 000 emplois d'ici cinq ans au Québec. Il va falloir faire l'adéquation entre les besoins de main-d'oeuvre, le nombre d'immigrants et les compétences requises », a-t-elle indiqué au cours d'un entretien téléphonique avec *La Presse*. L'immigration, qui devait notamment aider au développement économique des régions, n'arrive tout simplement pas à s'ajuster à « l'offre et la demande ». En 2002, le nombre d'immigrants au Québec a frôlé les 40 000. Et il pourrait atteindre 45 000 en 2003. Or, seulement 16 % des nouveaux arrivants s'établissent en région, là où les besoins en emploi sont les plus criants. Certes, le problème ne date pas d'hier. Mais au moment où des centaines de milliers d'emplois sont déjà disponibles, où le taux de chômage stagne à 9 %, la situation est très préoccupante.

Pourquoi ce mauvais arrimage?

Mal conseillés avant leur départ, mal guidés, mal formés, mal compris, les immigrants arrivent ici avec des diplômes non reconnus et ne peuvent souvent obtenir une équivalence. Les raisons des échecs sont multiples. Mme Courchesne veut faire du problème d'intégration en emploi sa priorité à l'automne. Elle a entrepris une tournée afin d'évaluer les besoins dans les centres urbains à l'extérieur de Montréal. À la mi-octobre, elle produira un plan d'action.

« Il faut augmenter le nombre d'immigrants en région. Le seuil actuel de rétention ne sera pas suffisant. Il faut améliorer notre ratio en ayant des compétences qui répondent à nos besoins. Également, établir ces mécanismes de reconnaissance des diplômes et surtout sensibiliser les entreprises », dit-elle. Les employeurs, il est clair, seront davantage mis à contribution. Ils sont prêts à embaucher des immigrants, rappelle la ministre, mais n'ont pratiquement rien à offrir pour les accompagner et les former. « Or l'immigrant ne connaît pas nos règles de travail, nos codes, notre vocabulaire. Il y a de la formation à donner pour faciliter l'intégration. Il doit y avoir une acclimatation avec l'ensemble des

règles du travail », souligne la ministre.

D'une région à l'autre, d'un centre urbain à l'autre, la demande n'est pas la même. Les besoins du marché à Sherbrooke sont différents de ceux à Coaticook et à Asbestos. « Sherbrooke est proche de la pénurie d'infirmières. Mais dans les autres villes de la région, on a besoin de soudeurs et de monteurs de ligne », précise la ministre.

Les communautés culturelles mises à contribution

Michelle Courchesne fait fi des critiques de ceux qui craignent l'apparition d'un phénomène de ghettoïsation des immigrants. Elle entend revoir le processus d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants en donnant aux communautés culturelles le soin de les accueillir et de faciliter leur insertion à la société québécoise. Constatant qu'ils ont de plus en plus de difficulté à trouver un emploi décent et à s'adapter au marché du travail, la ministre veut donner un coup de balai du côté des organismes d'aide aux immigrants, quitte à réviser le mandat des neuf carrefours d'intégration et de francisation des immigrants. « Les carrefours ont joué un rôle intéressant, mais il faudra axer davantage sur l'intégration économique », déclarait-elle en juin.

L'entente avec les Innus remise en question

PASCALE BRETON

QUÉBEC — Les libéraux songent à reprendre le processus qui a mené à l'entente de principe avec les Innus, qu'ils voulaient pourtant ratifier l'hiver dernier, craignant que les droits des non-autochtones n'aient pas été suffisamment pris en compte.

Le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, reconnaît qu'il se questionne sur certains principes fondamentaux pour lesquels il dit ne pas avoir de réponse.

« Il est de mon devoir de ne pas inviter le gouvernement à s'engager dans une démarche, dans un processus ou de signer un document si je n'ai pas toutes les réponses », explique en entrevue le ministre Pelletier, affirmant que « les négociations ont eu cours sans tenir suffisamment compte des non-autochtones ».

L'entente de principe sur « l'approche commune » conclue le 12 juin 2002 entre le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et quatre communautés innues reconnaît notamment des droits ancestraux aux autochtones. Elle a cependant soulevé la colère de certains Blancs vivant sur les territoires touchés.

Devant le tollé, l'ancien ministre péquiste Guy Chevrette a été mandaté sur le terrain pour produire un rapport de la situation et une commission parlementaire a été organisée en janvier pour entendre les différents groupes. Tous avaient conclu que les démarches devaient être poursuivies en vue de la ratification de l'entente de principe qui devait mener, dans deux ans, à un traité final. L'Assemblée nationale a même adopté à l'unanimité une motion en ce sens le 11 mars dernier, à la veille du déclenchement des élections.

Le réseau TVA a cependant obtenu une lettre signée de la main du ministre délégué aux Affaires autochtones qui propose de mandater un nouveau comité de juristes externes pour évaluer l'entente et déterminer si elle protège « les intérêts supérieurs du Québec ».

Le ministre Pelletier s'interroge principalement sur la jurisprudence constitutionnelle en matière d'autonomie gouvernementale, le maintien de l'intégrité du territoire québécois et une possible atteinte aux droits législatifs de l'Assemblée nationale.

Si le rapport du comité est concluant, le gouvernement devrait reprendre le processus, nommer un nouveau négociateur — actuellement Louis Bernard — et négocier une nouvelle entente, suggère le ministre dans sa lettre adressée au premier ministre Jean Charest. Il prévient toutefois que les Innus peuvent réagir très promptement à cette décision et rompre toute négociation.

« Je suis loin d'être convaincu que la solution est de faire table rase », assure toutefois le ministre

Pelletier en entrevue. Il mise plutôt sur les négociations avec les chefs des quatre communautés concernées afin de trouver des pistes de solution. Une première rencontre s'est tenue le 13 août et une seconde est prévu le 26 août.

« Dans la mesure où nous obtenons des assurances pour la suite des négociations, je pense que le gouvernement pourrait très bien se déclarer satisfait », affirme-t-il.

Pourquoi cette soudaine volte-face alors que les libéraux s'étaient dits prêts à ratifier l'entente de principe ?

« C'est normal, quand un nouveau ministre arrive, qu'il se fasse une tête sur un dossier », répond M. Pelletier, ajoutant qu'il n'était pas saisi du dossier des autochtones dans l'opposition. « Je n'étais pas particulièrement inquieté parce que je n'avais pas pris connaissance de l'entente. »

Interrogé sur les propos de son ministre, le premier ministre Charest s'est refusé à tout commentaire.

Une attitude qui n'est pas très sérieuse, rétorque le député de Chicoutimi et responsable des Affaires autochtones pour l'opposition, Stéphane Bédard. « C'est très improvisé et cette décision met en danger la confiance qui s'est établie entre le gouvernement du Québec et les nations innues », dit-il.

« Nous trouvons curieux que Jean Charest, qui s'était présenté comme ambassadeur de la nécessité d'une entente avec les autochtones semble aujourd'hui reculer », ajoute de son côté l'attaché de presse pour l'Action démocratique du Québec, Jean-Nicolas Gagné.

La teneur de la lettre divulguée hier inquiète par ailleurs le négociateur des Innus, Rémy Kurtness. Il a cependant espoir de faire reculer le ministre en lui démontrant que le fait de demander des opinions juridiques pourraient conduire « à la confrontation et à des affrontements juridiques ».

« Nous avons déjà fait appel à un comité de juristes externes et il nous a proposé une formule juridique de reconnaissance des droits ancestraux », rappelle aussi M. Kurtness en soulignant que les principes de l'entente favorisent le partenariat et la coexistence pacifique.

Les principales inquiétudes qui subsistent touchent par ailleurs des sujets qui doivent être discutés lors des prochaines négociations en vue du traité final, indique pour sa part l'ancien ministre Guy Chevrette, auteur d'un rapport sur la question.

« Je suis tellement convaincu que la seule voie à emprunter est la négociation, j'espère que ça ne viendra pas gâcher la négociation. Ce serait très dommage, d'autant plus que les chefs autochtones ont fait un long cheminement », déclare M. Chevrette en soulignant avoir constaté, au terme des quatre mois qu'il a passés sur le terrain, que même les Blancs les plus réfractaires avaient cheminé.

Collaboration de Karim Benessaïh

Luis Miranda: décision attendue aujourd'hui

SÉBASTIEN RODRIGUE

LE PRÉSIDENT DE L'ARRONDISSEMENT d'Anjou, Luis Miranda, annonce ce matin s'il se rallie au projet de réorganisation municipale du maire Gerald Tremblay, tandis que ses collègues des arrondissements de Kirkland et de Dollard-des-Ormeaux-Roxboro se prononceront d'ici les prochains jours sur ce plan.

L'avenir de M. Miranda au sein de l'Union des citoyens de l'île de Montréal dépend de son appui au plan de « modèle organisationnel » sur lequel le maire Tremblay compte pour décourager la tenue de référendums sur les défusions. M. Miranda a précisé hier qu'il consultait son entourage avant de faire connaître sa décision ce matin au cours d'une conférence de presse. Interrogé hier soir par un citoyen lors de la réunion du conseil d'arrondissement, M. Miranda a indiqué qu'il ne pouvait pas en dossier le projet de réorganisation municipale parce qu'il pénalise son arrondissement, selon lui.

Après une courte rencontre lundi, le maire Tremblay a sommé le président de l'arrondissement d'Anjou d'appuyer son projet, sans quoi il devra démissionner ou le maire se chargera de l'expulser.



Luis Miranda doit annoncer aujourd'hui s'il se rallie au projet du maire Gerald Tremblay. Il pourrait annoncer sa démission.

Tout porte donc à croire que M. Miranda annoncera sa démission ce matin.

Son collègue, Carol Beaupré, a pour sa part émis une opinion contraire annonçant aux citoyens présents hier soir qu'il appuyait le projet du maire parce qu'il élimine les « irritants » créés par la fusion municipale. De son côté, la conseillère d'arrondissement, Andrée Hénauld, n'a pas donné son avis sur le



Photothèque La Presse

sujet hier pendant la période des questions des citoyens.

Vendredi dernier, Gerald Tremblay a dévoilé en conférence de presse les grandes lignes du « modèle organisationnel » qui redéfinira les responsabilités de l'administration centrale et des arrondissements. Le maire estime que cette proposition répond aux exigences des élus des anciennes villes de banlieues qui réclament

plus d'autonomie.

Intransigeant, le maire a exigé des membres de son caucus qu'ils adhèrent au plan et le défendent dans leur arrondissement. Il ne veut pas de dissidence sur cette question. M. Miranda avait pour sa part exprimé des réserves et souhaité que les arrondissements bénéficient d'un pouvoir de taxation et d'une autonomie juridique qui permettrait notamment à l'arron-

dissement de négocier ses propres conventions collectives.

Même si le maire Tremblay demeure inflexible sur ces deux sujets, d'autres conseillers municipaux partagent l'opinion de Luis Miranda. Le conseiller de l'arrondissement de Dollard-des-Ormeaux-Roxboro, Howard Zingboim, se dit même prêt à s'opposer au projet s'il demeure tel quel. « S'il y a des changements, je pourrais l'appuyer, (...) j'espère que les choses vont changer », ajoute-t-il.

M. Zingboim précise que les trois élus de son arrondissement doivent prendre une position commune lors du retour de vacances du président de l'arrondissement, Ed Janiszewski, à la fin de la semaine. Le conseiller municipal ne compte pas pour sa part donner son aval à un projet qui n'accorde pas d'identité juridique ou de pouvoir de taxation aux arrondissements.

De leur côté, les trois conseillers de l'arrondissement de Kirkland doivent aussi se pencher sur le plan de réorganisation cette semaine. Le président, John Meaney, indique qu'une rencontre est prévue demain et que le conseil d'arrondissement décidera ensuite s'il endosse le plan du maire Tremblay. M. Meaney a déclaré vouloir attendre la fin de la semaine avant de faire des commentaires.

ACTUALITÉS

| MARIAGE ENTRE CONJOINTS DU MÊME SEXE |

VINCENT MARISSAL

vincent.marissal@lapresse.ca



La dernière bataille

En rencontrant hier ses députés pour le dernier grand caucus national, Jean Chrétien a noté que beaucoup de choses se sont passées depuis un an, date à laquelle il annonçait à ce même caucus qu'il quitterait ses fonctions en février 2004.

Ce n'est certainement pas à ça que pensait le premier ministre, mais l'un des changements qui sautait aux yeux dès que l'on mettait les pieds dans l'hôtel de North Bay où se tient le caucus, c'est qu'il a complètement perdu le contrôle de ses troupes.

Disparue la discipline de parti, envolée la retenue et la solidarité, visiblement le premier ministre n'arrive plus à imposer le respect et tout le monde dit tout haut ce qu'il pense, y compris que le chef doit partir au plus vite.

En principe, un tel événement devrait être une fête, un moment mémorable dans la vie d'un parti politique, mais la dernière grande rencontre de Jean Chrétien avec ses députés aura plutôt été à l'image des derniers mois de son gouvernement : division dans les rangs, confrontation entre deux clans et incertitude quant à la suite des choses.

Pourtant, Jean Chrétien a prononcé hier soir un bon discours devant ses collègues, un discours écrit à l'encre libérale rouge foncée, notamment sur la très controversée question des mariages homosexuels.

« La société évolue et notre perception des droits de la personne évolue souvent plus vite que certains d'entre nous l'auraient cru et parfois même d'une manière qui rend certains mal à l'aise », a lancé Jean Chrétien en mettant ses députés au défi de suivre l'évolution de la société.

Jean Chrétien l'avoue lui-même, il aurait préféré ne pas avoir à toucher au délicat dossier des mariages homosexuels. Ce sont les tribunaux qui l'ont obligé à le faire. « Mais vous me connaissez, je ne suis pas le genre à me défilier devant les situations difficiles », a-t-il ajouté à l'intention de ses collègues qui multiplient les déclarations contre le projet de loi reconnaissant les mariages entre conjoints de même sexe.

Bon discours. Dommage que M. Chrétien n'ait plus d'ascendant sur son caucus. Du moins pas assez pour amener les récalcitrants à serrer les rangs du gouvernement. Ceux-là, et ils se multiplient ces jours-ci, savent que Jean Chrétien s'en va dans au plus six mois et ils ne se privent pas pour lui tourner le dos.

Le « vendeur » du projet de loi, le ministre de la Justice, Martin Cauchon, n'est pas plus convaincant. Ses relations avec le clan Martin étant au plus mauvais, il ne sera plus ministre dans six mois, il le dit lui-même à ses collègues. De plus, il s'y est plutôt mal pris, sous-évaluant la grogne de ses collègues et appelant trop tard à la rescousse les partisans de la reconnaissance des mariages homosexuels.

Les détracteurs de Jean Chrétien — tous des partisans de Paul Martin, comme par hasard — reprochent à Jean Chrétien de ne plus écouter son caucus, de les mettre devant le fait accompli après avoir pris des décisions cruciales pour l'avenir du pays en vase clos avec quelques conseillers.

Dans le dossier des mariages homosexuels, ils n'ont pas tout à fait tort. Voici ce que disait Jean Chrétien sur le sujet il y a tout juste un an : « Je n'ai pas à vous dire ce que je pense avant de vous écouter. J'ai des opinions. Mais je veux connaître les vôtres avant tout. Je suis premier ministre. Je pourrais trancher la question demain. Mais ce n'est pas la marche à suivre. »

Le ministre Cauchon promettait quant à lui de consulter les Canadiens, ce que le comité de la Justice a fait pendant quelques mois, mais le rapport de ce comité n'a jamais été complété.

Mais le mariage homosexuel, aussi important que puisse être le sujet, n'est qu'un nouveau front pour attaquer le premier ministre. Au cours des derniers mois, il y a eu aussi le vote sur le protocole de Kyoto, celui sur le financement des partis politiques, le dossier de la marijuana et, plus généralement, les relations Canada — États-Unis. La question du mariage fait plus de bruit parce qu'elle est plus « émotive », parce qu'elle écorche les moeurs, les croyances et les tabous. Les récalcitrants n'ont pas l'intention de se faire rentrer un si gros morceau de force dans la gorge par un premier ministre qui ne sera plus là dans six mois.

L'« autre premier ministre », Paul Martin, tout en se disant d'accord avec le projet de loi, ouvre déjà tout grand la porte à des « solutions de rechange ». Le projet de loi initial, sous un gouvernement Martin, pourrait bien être dilué en une simple reconnaissance de l'union civile pour les couples de même sexe.

Pour Jean Chrétien, la reconnaissance du mariage homosexuel sera donc la dernière bataille. Pour ses détracteurs, c'est une bataille de trop.

« La société évolue », rappelle Jean Chrétien à son caucus

JOËL-DENIS BELLAVANCE

NORTH BAY — Confronté à une vive opposition de ses propres députés libéraux, le premier ministre Jean Chrétien a exhorté ses troupes hier à protéger l'intégrité de la Charte des droits et libertés et à se mettre au diapason de la société canadienne en appuyant le projet de loi reconnaissant les mariages entre conjoints de même sexe.

Dans un vibrant plaidoyer en faveur cette réforme controversée au premier jour d'une réunion de son caucus, M. Chrétien a affirmé qu'il incombe aux députés de s'assurer que tous les Canadiens jouissent des mêmes droits et libertés, quelle que soit leur orientation sexuelle.

Concédant d'emblée que cette question est « difficile » autant pour lui que pour la majorité des élus, M. Chrétien a fait valoir que la société a évolué au cours des dernières années et que la reconnaissance juridique des mariages des couples gais constitue une autre étape dans cette longue évolution.

« Croyez-moi, pour quelqu'un de ma génération, qui a vécu et grandi dans le Québec rural catholique de ma jeunesse, c'est un sujet très délicat. Mais j'ai appris au fil de 40 années de vie publique que la société évolue et que notre conception des droits de la personne évolue souvent plus vite que certains d'entre nous l'auraient cru et parfois même d'une manière qui en rend certains mal à l'aise », a déclaré hier soir M. Chrétien.

« Mais au bout du compte, il nous faut prendre nos responsabilités. Et aucune n'est plus essentielle que de protéger la Constitution et les droits fondamentaux qu'elle garantit à tous les Canadiens », a ajouté le premier ministre.

Délaissant son texte écrit pendant quelques minutes, M. Chrétien a admis qu'il aurait préféré ne pas se pencher sur cette épineuse question à quelques mois de la retraite. Mais il a ajouté qu'une récente décision des tribunaux en Ontario avait proposé cette question à l'avant-scène de l'actualité.

« J'aurais préféré ne pas toucher à cela. Mais vous me connaissez. Je ne m'esquive jamais devant un problème. Cela doit être réglé. Il faut demeurer calme. Je savais que le caucus serait divisé. (...) Nous devons aller jusqu'au bout dans ce dossier et trouver une solution qui respecte la Charte des droits et libertés », a déclaré le chef libéral.

« Il n'y a pas si longtemps, dans notre société, les femmes n'avaient pas le droit de voter. Les autochtones n'avaient pas le droit de voter. Les gens de cette époque croyaient probablement qu'il y avait de bonnes raisons pour cela. Mais la société évolue. Si nous sommes des libéraux, nous devons reconnaître cela. Cela fait partie de l'héritage du Parti libéral », a-t-il ajouté.

Durant son discours, M. Chrétien a reçu un accueil poli des députés libéraux qui s'opposent au projet de loi. Malgré ce plaidoyer du premier ministre, et celui du ministre Martin Cauchon devant l'Association du barreau canadien lundi, le gouvernement est en voie de perdre la bataille visant à reconnaître le mariage des conjoints de même sexe à cause de la vive opposition des députés libéraux.

La révolte est telle qu'elle gagne maintenant ceux du Québec qui réclament à leur



Photo PC

Jean Chrétien, qui tient ici un portrait de lui qui lui a été remis à l'occasion de la réunion de son caucus à North Bay, a livré hier un vibrant plaidoyer en faveur du mariage entre conjoints du même sexe.

tour des amendements majeurs même s'ils s'étaient montrés favorables à une telle reconnaissance juridique au départ.

Tant et si bien que l'adoption du projet de loi, qui sera soumis à un vote libre aux Communes une fois que la Cour suprême du Canada aura statué sur la constitutionnalité de ses principaux éléments l'an prochain, paraît plus incertain que jamais.

Même l'intervention de Paul Martin, le grand favori pour succéder à Jean Chrétien à la barre du gouvernement, n'a pas permis hier de faire baisser la tension qui règne au sein des troupes libérales.

M. Martin, dont plusieurs des députés qui l'appuient sont parmi ceux qui s'opposent le plus farouchement à la reconnaissance des mariages entre personnes de même sexe, a déclaré qu'il appuie sans réserve l'initiative du gouvernement.

L'ex-ministre des Finances, qui sera aux commandes à Ottawa lorsque le projet de loi sera mis aux voix, a précisé qu'il n'invoquera jamais la clause nonobstant pour soustraire une loi de l'application d'un jugement des tribunaux.

Il n'a pas l'intention non plus de dicter aux députés qui l'appuient dans la course au leadership une ligne de conduite quelconque.

« J'appuie l'initiative du gouvernement parce que je crois fermement à la Charte des droits et libertés. Quand les tribunaux affirment qu'il y a des droits qui sont bafoués, je crois que le gouvernement doit agir », a déclaré M. Martin.

Les voix contre

La question du mariage gai divise les libéraux fédéraux. Selon un comptage effectué par le quotidien *Globe and Mail*, 51 députés libéraux s'opposent au projet de loi, 60 le soutiennent et 60 demeurent indécis. Voici quelques-unes des voix qui, au Québec, tiennent tête à leur chef dans ce dossier.



« Tous les citoyens avec qui j'ai parlé, dans le comté, m'ont dit qu'ils étaient contre eux aussi. Je n'aurai donc pas de problème de conscience à voter contre le projet de loi, qui ne cadre pas avec ce que je considère comme étant un couple qui peut se marier. »

— Robert Bertrand, député de Pontiac-Gatineau-Labelle

Gilbert Barrette,
député de Témiscamingue

ÉLU LORS d'élections partielles tenues en juin, assermenté en août, M. Barrette arrive juste à temps pour participer au débat sur le mariage entre conjoints du même sexe. Il s'inscrit en faux contre son chef, qu'il a publiquement désavoué... le jour même de son assermenté. Le 11 août, M. Barrette a d'ailleurs affirmé souhaiter le départ rapide de Jean Chrétien une fois réglée l'élection de Paul Martin le 16 novembre.

Guy St-Julien,
député d'Abitibi - Baie James - Nunavik

NATIF DE Val d'Or, Guy St-Julien, ancien président pour la Baie-James du syndicat des Métallos, vient d'arrêter son opinion : il votera contre le projet de loi sur le mariage gai.

« Ni la Cour Suprême du Canada ni l'État ne changeront mon opinion, confiait-il la semaine dernière au journal *Le Citoyen* de Rouyn-Noranda. C'est une question de valeurs et mes valeurs personnelles sont plus importantes pour moi que celles du

Parti libéral. Le mariage est conçu comme l'union stable d'un homme et d'une femme. »

M. St-Julien estime que sa position ne lui coûtera pas de votes puisqu'elle coïncide avec celle de ses électeurs.

Clifford Lincoln,
député de Lachine-Lac-St-Louis

CLIFFORD LINCOLN n'a pas peur des prises de position à contre-courant. Seul député libéral québécois à appuyer la candidature de Sheila Copps à la succession de Jean Chrétien, M. Lincoln ne rate pas une occasion de critiquer publiquement les politiques mises de l'avant par son parti.

Environnementaliste et pacifiste convaincu, M. Lincoln a voté contre une motion visant à appuyer le bouclier antimissile du président Bush au début juin. Il a également émis des réserves sur le projet de loi sur la reproduction assistée, projet déposé le printemps dernier par sa collègue et ministre de la Santé, Anne McLellan.

En 2000, M. Lincoln s'était opposé au projet de loi C-23 qui accordait plusieurs droits aux couples de même sexe.

Robert Bertrand,
député de Pontiac-Gatineau-Labelle

DÉPUTÉ d'une circonscription rurale de 100 000 habitants, Robert Bertrand estime représenter l'opinion de la plupart de ses citoyens en s'opposant aux mariages gais.

« J'ai décidé de voter contre le projet de loi, a-t-il affirmé au *Droit* le 1^{er} août. Mon idée était faite il y a déjà plusieurs mois. C'est vrai que je suis catholique, mais je ne me suis pas du tout fait influencer par le clergé. »

Les députés québécois suivants se sont également prononcés contre le mariage gai :

Carole-Marie Allard,
députée de Laval-Est et secrétaire parlementaire du Patrimoine canadien

Claude Duplain,
député de Portneuf et secrétaire au ministre fédéral de l'Agriculture

Massimo Pacetti,
député de Saint-Léonard-Saint-Michel

Gilbert Normand,
député de Bellechasse-Etchemins-Montmagny-L'Islet et secrétaire d'État Sciences, Recherche et Développement

— Nicolas Bérubé

Des citoyens souhaitent la fermeture de Gentilly 2

CHARLES CÔTÉ

CHAMPLAIN – Inquiets pour leur santé, les citoyens de Champlain se demandent s’ils veulent que Gentilly 2 reçoive un nouveau coeur.

Juste de l’autre côté du fleuve, la seule centrale nucléaire en activité au Québec arrive à la fin de sa vie utile. Hydro-Québec doit décider au cours des prochains mois si elle veut rénover Gentilly 2 à un coût estimé à 850 millions. Hier, 75 personnes ont répondu à l’invitation du Comité Zéro Nucléaire, créé il y a quelques mois après une séance d’information d’Hydro-Québec. Le comité milite pour une fermeture définitive de Gentilly.

Pour beaucoup de citoyens de la région, la réflexion a commencé quand ils ont appris que les autorités distribuaient des pilules d’iode

comme mesure de protection contre un éventuel accident nucléaire. « S’ils sont prêts à distribuer des pilules, s’ils ont un plan d’évacuation, c’est qu’il y a danger », estime Lucie Berthelot.

Radiations

« Je vis en face de la centrale et j’ai déjà eu trois *beaux* cancers, alors j’aimerais bien la voir fermer, affirme Diane Lanouette. Quand il vente du sud, je suis certaine que je reçois des radiations. »

« Sur 65 cousins et cousines dans ma famille, nous sommes deux à avoir eu des tumeurs à la glande thyroïde, explique Céline Germain, 48 ans. Une habite à Gentilly et l’autre c’est moi. »

Marcel Jetté, 66 ans, soudeur à la retraite, s’est déplacé de Notre-Dame-du-Mont-Carmel près de Shawinigan. Depuis 1997, il se sait atteint d’un cancer incurable. Fondateur du Regroupement des travailleurs accidentés du nu-

cléaire, il croit que sa maladie, actuellement dormante, est due en partie à la centrale de Gentilly. « J’ai travaillé à plusieurs reprises à Gentilly et j’ai reçu des doses de rayonnement ionisant, dit-il. Je savais que j’en recevais, mais Hydro-Québec nous avait mis en confiance au sujet des doses que nous recevions et j’avais accepté. »

« Aujourd’hui, je sais qu’Hydro-Québec savait à l’époque qu’il y avait des risques », dit-il. M. Jetté a fait des réclamations à la CSST et à Hydro-Québec, mais sans succès jusqu’ici.

Il souhaite la fermeture de Gentilly, mais il prédit que cela ne se fera pas sans coût d’autres vies. « Je sais qu’ils vont devoir engager des travailleurs pour faire ce sale travail, dit-il. Il faut que ça cesse. Une personne qui en expose une autre à un danger, c’est criminel. »

Naturellement, les citoyens n’ont pas trouvé de réconfort auprès des conférenciers invités hier.

Le Dr Michael Dworkind, de l’Hôpital général juif, est un militant antinucléaire de longue date. Gordon Edwards, du Regroupement pour la surveillance du nucléaire, pourfend l’industrie avec brio depuis plus de 25 ans.

« Aucun niveau de radiation n’est sûr, dit le Dr Dworkind. Même les petites doses, à long terme, peuvent avoir des effets. »

« Les centrales nucléaires de type Candu ont la particularité d’émettre 100 fois plus de tritium que les autres », affirme Gordon Edwards. Le tritium est une forme radioactive d’hydrogène qui se répand tant dans l’eau que sous forme de vapeur.

« On dit que cette radiation est diffuse et difficile à détecter, mais elle est là. Et les émissions de tritium deviennent de plus en plus grandes avec le vieillissement du réacteur. »

Pas de preuve scientifique

Cependant, ont répété plusieurs

fois MM. Edwards et Dworkind, il est impossible de relier scientifiquement un cas individuel de cancer et une exposition à des radiations.

Mais peut-on se passer de l’énergie de Gentilly 2 ? La centrale génère actuellement 3 % de l’électricité au Québec. « C’est très possible de se passer de Gentilly 2, répond un autre conférencier, Steven Guilbeault, de Greenpeace. Des pays aussi développés que l’Allemagne et la Belgique ont décidé de sortir complètement du nucléaire. »

La soirée avait commencé avec la présentation captivante de Robert Del Tredici, un photographe documentariste qui accumule des clichés uniques sur l’industrie nucléaire depuis l’accident nucléaire de Three Mile Island, le 28 mars 1979.

Une entrevue avec M. Del Tredici sera publiée lundi dans le cahier Actuel.

La consommation d’électricité frôle le seuil critique en Ontario

Presse Canadienne

TORONTO — La demande d’électricité a continué à grimper et a frôlé un seuil critique, hier en Ontario. Comme les météorologues prédisent des températures à la hausse pour les prochains jours, les autorités ont à nouveau demandé instamment aux citoyens de poursuivre leurs efforts pour économiser l’énergie, afin d’éviter des délestages perlés.

La hausse de la consommation observée hier a d’abord fait craindre aux autorités qu’elle n’excède les capacités du réseau. Mais on a constaté avec soulagement, un peu plus tard, que la pointe de consommation restait en-deçà des réserves disponibles dans la province.

À 18 h, hier, la demande d’électricité a atteint 18 880 mégawatts, pour diminuer légèrement dans l’heure qui a suivi. L’énergie disponible était de 20 373 mégawatts. Les autorités s’attendaient à voir la demande remonter légèrement autour de 19 h ou 20 h, comme la veille. Selon elles, cela signifie que les Ontariens respectent les consignes et reportent l’utilisation d’appareils électriques aux heures creuses.

À Toronto, par exemple, les résidents ont réduit leur consommation de 20 %, a signalé le PDG de Toronto Hydro, Courtney Pratt, un effort qu’il a qualifié d’impressionnant.

Avec le mercure qui doit se maintenir autour de 30° C jusqu’à la fin de la semaine, le ministre de l’Énergie de l’Ontario, John Baird, a insisté sur l’importance pour les consommateurs d’économiser l’énergie.

Et comme si la situation n’était déjà pas assez difficile, un virus in-

formatique, qui a causé hier de nombreux ralentissements dans les entreprises, a nui aux efforts de la province pour rétablir son réseau électrique, a signalé le ministre.

Plusieurs personnes interviewées au centre-ville de Toronto disaient économiser l’énergie, mais elles ajoutaient qu’elles faisaient des lavages, allumaient les lumières et rebranchaient la climatisation dès que le soleil était couché.

En conférence de presse, en fin d’après-midi, le premier ministre ontarien Ernie Eves a incité ses concitoyens à avertir poliment leurs amis ou voisins qui abuse-raient de l’énergie. Mais il a répété que la grande majorité de la population avait respecté le mot d’ordre.

Les responsables ne prévoyant pas disposer de réserves accrues d’énergie avant la remise en service de plusieurs centrales, demain ou vendredi, l’Ontario envisageait toujours d’importer du courant du Québec ou des États-Unis, ou de procéder à des délestages tour-nants, pour répondre à la demande.

Hydro-Québec a fait savoir qu’elle était en mesure de fournir davantage d’électricité à la province voisine, comme elle l’a fait dans les jours ayant suivi immédiatement la mégapanne de jeudi dernier. Une porte-parole d’Hydro-Québec, Christine Martin, a expliqué que la société exporte normale-ment de l’électricité vers l’Ontario à cette époque de l’année, mais que depuis lundi midi, à l’exception d’un petit contrat avec Cornwall, Hydro-Québec ne livre aucune électricité à l’Ontario, parce que les gens en consomment beaucoup moins et qu’ils n’en ont pas besoin.

Avec la reprise de la production dans une centrale nucléaire hier, et la remise en fonction prévue de certaines centrales demain et ven-dredi, les autorités ontariennes ont estimé que la capacité du réseau devrait commencer à augmenter dans les tout prochains jours et retrouverait peut-être un niveau normal d’ici le week-end — à condi-tion cependant que les particuliers et les entreprises ne cèdent pas massivement à la tentation d’allu-mer leur climatiseur au vu de la canicule appréhendée.

Chute des dons de sang

Les répercussions de la panne continuaient de se faire sentir dans toute la province, hier. Des centai-nes d’unités de sang ont été expédiées de partout au pays à destina-tion de l’Ontario pour aider la province à se relever d’une chute marquée des dons de sang attri-buée à la panne.

La Société canadienne du sang a expliqué que plusieurs cliniques de don de sang avaient dû être an-nulées ou n’avaient pas obtenu les résultats escomptés en Ontario à cause de la panne, ce qui l’empê-chait de répondre aux besoins des hôpitaux. L’organisme a aussi in-vité les Ontariens à donner de leur sang. Une représentante de l’Asso-ciation des hôpitaux de l’Ontario a par ailleurs affirmé qu’à sa connais-sance, aucun hôpital n’avait encore épuisé ses stocks de produits san-guins.

Dans les magasins d’alimenta-tion, on ne prévoyait pas être en mesure de regarnir complètement les étagères avant la fin de la se-maine au plus tôt. Les consom-ma-teurs inquiets avaient fait main basse sur les stocks à la suite de la panne, et les épiciers avaient dû je-ter des tonnes de vivres avariés.

Zytco LE MEILLEUR SOLARIUM AU MONDE



TROIS-SAISONS, QUATRE-SAISONS
CLASSIQUE, CATHÉDRALE,
EUROPÉEN, CONSERVATOIRE,
WINDSOR, VICTORIEN

ALUMINIUM OU CÈDRE
4940 CHEMIN BOIS-FRANC,
ST-LAURENT, QC, H4S 1A7
WWW.ZYTCO.COM

VERRE
SUPER-ISO
BLOCK

License R.B.Q. 1993-2179-28
ESTIMATION SANS FRAIS : 800-361-9232

514-335-2050

160929

PENTOX

Préservatif & Teinture pour Bois

www.pentox.com

OSMOSE
PENTOX

1080 Pratt Avenue, Montreal, QC H2V-2V2, (514) 738-9427

CRTC

AVIS PUBLIC DU CRTC Canada

1. L'ENSEMBLE DU CANADA. 3850099 CANADA LTD. demande l'autorisation de modifier la licence de l'entreprise de programmation spécialisée nationale de catégorie 2, connue sous le nom de MTV2, en changeant la condition de licence relative à la nature du service MTV2. Pour plus d'information, veuillez consulter l'avis public. EXAMEN DE LA DEMANDE : 535 – 7 Avenue S.O., Calgary, Alb. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au: procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le **29 août 2003** et **DOIVENT** inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information: 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet: <http://www.crtc.gc.ca>. Documents de référence: Avis publics CRTC 2003-40 et 2003-40-1.

 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Photo PC ©

La petite Mellissa Romas exerce son élan dans une allée de golf située sous des lignes à hautes tension, près de la centrale nucléaire de Pickering, en banlieue de Toronto.



19
en
inventaire

Cavalier VL 2003
9 999 \$
+ 845 \$ frais de transport
► Moteur 4 cyl. Ecotec 2,2 L / 5 vitesses / Radio AM-FM stéréo
Garantie 5 ans ou 100 000 km / Transm. auto. et clim. disponible

5800 \$
de rabais



36
en
inventaire

Malibu 2003
16 999 \$
+ 895 \$ frais de transport
► Moteur V6 / Transm. auto. / Climatiseur / Groupe électrique
Versions LS en tissu et en cuir également disponible.

7000 \$
de rabais



7
en
inventaire

Cavalier Z22 2003
10 999 \$
+ 845 \$ frais de transport
► Moteur 4 cyl. Ecotec 2,2 L / 5 vitesses / Roues de 13" / CD
Garantie 5 ans ou 100 000 km

5300 \$
de rabais



10
en
inventaire

Impala 2003
19 999 \$
+ 995 \$ frais de transport
► Moteur V6 de 3,4 L
Transmission auto.
Clim. / Groupe élect.
Régulateur de vitesse
Version LS également disponible

6500 \$
de rabais



31
en
inventaire

Alero GX 2003
16 999 \$
+ 895 \$ frais de transport
► Moteur 4 cyl. Ecotec 2,2 L / Transm. auto / Clim. / Portières élect.
Garantie 5 ans ou 100 000 km / Disponible en version 4 cyl. ou 6 cyl.

6400 \$
de rabais



29
en
inventaire

Venture 2003
19 999 \$
+ 995 \$ frais de transport
► Moteur V6 / Climatiseur / 7 passagers
Portières élec. / Vitres teintées foncées
Garantie 5 ans ou 100 000 km
Également disponible en version allongée

6100 \$
de rabais



5
en
inventaire

Tracker 2003
14 999 \$
+ 950 \$ frais de transport
► 4 roues motrices / Moteur 4 cyl. de 2,0 L / 5 vitesses

6500 \$
de rabais



2
en inventaire

Trailblazer 2003



2
en inventaire

Tahoe 2003



1
en inventaire

Suburban 2003



1
en inventaire

Avalanche 2003



3
en inventaire

Silverado 2003



1
en inventaire

Corvette 2003

12000 \$
de rabais

Corvette 2003



Toujours plus de clients !

514) 744-6401
925, boul. Marcel-Laurin, St-Laurent (2 minutes au Nord de l'échangeur Decarie)

www.decariechevrolet.com

EN VIGUEUR DU 22 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE

AVEZ-VOUS VOTRE PASSEPORT?



P A R I S M I L A N N E W Y O R K R O C K L A N D

C O N C O U R S 20 000 \$* À G A G N E R

Faites estampiller votre passeport Rockland et votre facture à chaque tranche d'achat de 20\$ avant taxes, sur présentation de votre facture originale au kiosque du service à la clientèle. **Une fois le passeport rempli, obtenez une superbe prime,** gracieuseté du Centre Rockland et,



de plus, participez au concours « *20 ans mode et monde* » !



20 ANS MODE ET MONDE

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS LES 20 ANS DU CENTRE ROCKLAND !

Le samedi 23 août

Défilés hip-hop
en danse et en
musique pour
les jeunes:
à 13h et 14h

Le samedi 30 août

**Événement
carnet d'identité**
pour la sécurité de
vos tout-petits avec la
collaboration du poste
de police du quartier:
de 10h à 16h

**Les vendredi 12,
samedi 13 et dimanche
14 septembre**

Expo Techno
Une exposition
des plus récentes
technologies digitales en
musique, communication
et photographie:
**vendredi de 12h à 21h
samedi et dimanche
de 12h à 17h**

**Le vendredi
19 septembre**

**Défilés tendances
d'automne**
pour femmes
et hommes:
à 13h et 14h

* Détails et règlements au kiosque du service à la clientèle du Centre Rockland.

LA VENTE D'ÉTÉ HONDA

**C'EST LE TEMPS
DE ROULER EN
Honda**



Berline ou Coupé Civic DX 2003

Prix de location

189 \$*

par mois pour 48 mois
sur la Berline ou le Coupé Civic
Incluant 96 000 km

Transport et préparation inclus en location seulement

Notre taux de location

3,8 %

0 \$

dépôt de sécurité



Coupé Civic Si 2003
Illustré



Civic Édition
30^e Anniversaire

**OUI, ON A FAIT
LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Cette offre porte sur les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX) et les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P) neuves, à l'exception de l'Édition Sport. Versement mensuel de 189 \$, pendant 48 mois pour un total de 11 058 \$ pour les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX) et de 11 192 \$ pour les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P). Versement initial de 1 986 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX). Versement initial de 2 120 \$, ou échange équivalent, première mensualité exigible pour les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P). Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation et assurances en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

Le procès entre dans une phase cruciale

ANDRÉ CÉDILOT

APRÈS SIX MOIS, le procès des neuf membres des Hells Angels Nomads et des Rockers accusés de gangstérisme est arrivé dans une phase cruciale, hier, avec l'entrée en scène du premier des huit délateurs et agents sources que le ministère public prévoit faire témoigner devant le jury.

L'air sûr de lui, Stéphane « Goudasse » Gagné, emprisonné jusqu'en 2015 pour les meurtres de deux gardiens de prison, s'est tout de suite plaint de ses conditions de détention quand on lui a demandé de résumer le contrat de délateur qu'il a signé le 18 décembre 1997 à la suite de son arrestation.

Tenant négligemment le document dans une main, il a déclaré : « Ils n'ont jamais rien respecté. J'ai jamais eu de programme de réinsertion sociale, parce que je suis seul dans ma cellule. Je suis des études, j'ai de la misère à lire et à écrire. J'ai demandé un professeur quatre heures par semaine... » Une objection de l'avocat Pierre Panaccio, de la défense, a coupé court à ses doléances.

Ancien trafiquant indépendant, Gagné faisait ses classes chez les Rockers, parrainé par Maurice Boucher, quand il a été écroué en 1997. Avec son ami Steve Boies, il était soupçonné d'avoir tenté d'occire Christian Bellemare, un de ses associés dans le trafic de drogue dans le quartier gai, à Montréal. « On a tiré dessus. Comme il continuait à parler, on l'a étranglé. On l'a enterré dans un banc de neige, mais il est resté vivant », a-t-il raconté froidement. Cette sauvage agres-

sion s'était produite neuf mois plus tôt, en mars 1997, à Mont-Rolland, dans les Laurentides.

D'après lui, c'est Boucher, qu'il a connu en prison, qui l'a recommandé aux Rockers. « Ma job, c'était de tuer du monde. » Après trois mois à titre de *hang around*, il est vite passé au rang de *striker*, ce qui lui a valu la fameuse veste noire aux couleurs du gang. « Je suis prêt à faire n'importe quoi pour le club », a-t-il dit au président lors de son intronisation, le 21 août 1997.

L'année précédente, avant même d'être admis officiellement au sein du

club — il passait alors beaucoup de temps en prison — Gagné a participé à une mission machiavélique pour faire sauter un repaire des Rock Machine, à Verdun. Le plan consistait à lancer un camion bourré d'explosifs contre un immense garage de deux étages de la rue Lesage servant de lieu de rencontre des membres du clan adverse.

Avant de passer à l'action, Gagné affirme avoir fait en automobile une tournée de reconnaissance des lieux de l'attentat et ses environs en compagnie du chef des Hells Angels Nomads et un de ses lieutenant, André Tousignant. Selon lui, Boucher désignait discrètement les endroits clés avec des signes en

roulant dans les rues de Verdun. Cinq motards avaient été requis pour ce coup de force.

Le projet initial prévoyait que trois commandos armés prennent d'assaut le local des Rock Machine avec le camion piégé. Pour leur faciliter la tâche, Gagné et un autre motard auraient créé de la diversion en plaçant préalablement une autre bombe téléguidée sous une voiture garée dans le voisinage. Selon Gagné, l'affaire a échoué après que l'un d'eux eut détecté la présence de policiers.

Le second scénario imaginé par la suite prévoyait simplement de propulser le camion rempli de dynamite sur l'immeuble des Rock Machine. Cette fois, Gagné et ses acolytes ne se sont même pas rendus à Verdun. Ils ont dû tout laisser tomber après avoir aperçu des policiers dans une voiture banalisée qui les surveillaient alors qu'ils étaient dans un restaurant de la Rivé-Sud. Ils ont dû abandonner dans le stationnement les motocyclettes volées qui devaient être utilisées pour commettre l'attentat.

C'est finalement avec un camion maquillé aux couleurs d'Hydro-Québec qu'ils ont finalement tenté leur chance — et fait chou blanc encore une fois — le 23 août 1996. Selon Gagné, c'est une personne que Tousignant connaît à la société d'État qui leur aurait fourni les sigles qui ont été apposée sur le camion volé. Le célèbre délateur doit poursuivre son témoignage aujourd'hui.

Défendre un tueur en série n'est pas une sinécure

KARIM BENESSAIEH

Ils fascinent et horrifient le public et, pour leurs avocats, ils représentent à la fois un défi et un piège mortel.

Défendre des monstres comme Paul Bernardo ou Clifford Olson, deux des tueurs en série les plus notoires du Canada, est à la fois une des tâches les plus stimulantes et les plus dangereuses du métier d'avocat, peut-on conclure à l'issue du débat organisé hier par l'Association du barreau canadien.

Le criminaliste Robert Shantz, un des quatre invités au débat, a défendu Olson au début des années 80, en Colombie-Britannique. Il a failli y laisser sa santé mentale, a-t-il avoué.

Clifford Olson, le pire assassin d'enfants de l'histoire canadienne, a enlevé, torturé et tué au moins 11 enfants, huit filles et trois garçons, dans des circonstances sordides. Il a même prétendu avoir commis une centaine de meurtres. Il a été condamné à la prison à perpétuité en 1982. Il est actuellement confiné 20 heures par jour dans sa petite cellule, dans l'unité des criminels dangereux d'un pénitencier québé-

cois. Aujourd'hui âgé de 62 ans, il sera admissible à une libération conditionnelle en 2007.

« J'ai été impliqué dans une centaine de causes de meurtres avant celle d'Olson, a raconté M^e Shantz. Aucun meurtrier n'avait tué pour le simple plaisir de la chose. Pour Olson, chaque jour où il avait commis un meurtre était, et je cite : *une belle journée ensoleillée*. »

Olson ne se privait pas pour donner les détails de ses meurtres. Il a décrit comment il avait brisé les os de ses victimes ou les a obligées, après les avoir prévenues qu'elles allaient mourir, à demander à Dieu de pardonner leur assassin.

Pour l'avocat, la rencontre avec ce monstre a été dévastatrice. « Il était devenu impossible de demeurer complètement professionnel... J'ai commencé à avoir des difficultés à entrer en contact avec les autres, je suis devenu impuissant pendant un certain temps. » C'est en travaillant avec les policiers et en effectuant des recherches sur les sociopathes qu'il a pu retrouver son équilibre.

Établir les limites

John Rosen, lui, est devenu le deuxième avocat de Paul Bernardo

au tournant des années 90. Bernardo a été condamné en 1995 à la prison à perpétuité pour les meurtres et les agressions sexuelles de Leslie Mahaffy et Kristen French.

Dès le départ, M^e Rosen a établi les limites de son implication dans cette affaire : « Je ne prenais que les accusations de meurtre, je portais le dossier jusqu'au bout et c'était tout. Pas d'appel, pas de recours, rien d'autre. »

Le criminaliste, qui s'est somme toute tiré indemne de cette affaire, estime avoir développé au fil des années les qualités indispensables pour affronter ce type de client. « J'ai découvert avec les années que j'avais une habileté à me concentrer sur les dossiers et à comparer les faits, aussi horribles soient-ils. Mon équilibre, je le retrouvais avec ma femme et mes enfants, avec une vie sociale équilibrée, en sortant le samedi soir. »

Malgré les dangers, il n'est pourtant pas question de refuser de représenter un client impopulaire, a précisé Simon Potter, président de l'Association du barreau canadien, qui a notamment représenté l'an dernier les fabricants de tabac qui contestaient les dispositions interdisant la publicité.

**Vous avez des
*tremblements ?***



En août, Anapharm recherche des hommes ainsi que des femmes ménopausées ou stériles par chirurgie souffrant de tremblement essentiel ou familial qui n'est pas causé par la maladie de Parkinson. Si vous êtes âgé entre 18 et 60 ans, fumeur, non-fumeur et que vous êtes présentement traité ou non pour le tremblement familial, vous pourriez recevoir une indemnité compensatoire pouvant aller jusqu'à 1 750 \$ en participant à cette étude de recherche clinique.

Cette étude demande un seul séjour d'une durée de 3 jours ainsi que 11 visites de retour en soirée.

sfbc Anapharm

POUR DES RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS, CONTACTEZ L'ÉQUIPE ANAPHARM MONTRÉAL OU VISITEZ NOTRE SITE WEB.

1 - 8 6 6 - A N A P H A R M
5 1 4 - 4 8 5 - 7 5 5 5

WWW.ANAPHARM.COM
Entreprise de recherche sur les médicaments

GRANDE OUVERTURE

Promenades St. Bruno.....450-653-5959



Lunette COMPLÈTE

Plus de **6000** modèles à choisir!

69\$

monture et verres • toutes prescriptions
Deux paires pour 99\$

Supplément de 99\$/par paire pour double foyers incluant invisibles. Verres de contact en spécial. *Détails en magasin.

SPÉCIAUX OFFERTS DANS TOUTES NOS SUCCURSALES

• Promenades St. Bruno
St. Bruno.....450-653-5959

• 1033, Marché Central
L'Acadie/Chabanel, Montreal---514-384-1117

• 420 Jean-Talon Est.,
Montreal514-273-2222

Optique Laurier
OPTOMÉTRISTES

Prix au comptant: 41 195 \$. Location au taux de 4,9 % offerte sur toutes les Jaguar X-TYPE 2003 neuves en stock, avec un bail d'une durée maximale de 48 mois de Crédit Jaguar à un locataire au détail admissible. P. ex., louez une X-TYPE 2.5 2003 neuve avec boîte manuelle pour 499 \$ par mois en se basant sur un taux de location annuel de 4,9% et un bail de 39 mois de Crédit Jaguar à un locataire au détail admissible, après approbation du crédit. Obligation locative totale de 23 340,59 \$. Coût d'achat facultatif de 22 607,10 \$. Certaines conditions et une limite de 16 000 km par an s'appliquent. Des frais de 15 cents du km, plus taxes applicables, s'appliquent au kilométrage excédentaire. Versement initial/3 879,59 \$ ou échange d'une valeur équivalente. Première mensualité et dépôt de sécurité de 500 \$ exigés. Prix au comptant: 61 950 \$. Location au taux de 3,5 % offerte sur toutes les Jaguar S-TYPE 2003 neuves en stock, avec un bail d'une durée maximale de 39 mois de Crédit Jaguar à un locataire au détail admissible. P. ex., louez une S-TYPE 3.0 2003 neuve avec boîte automatique pour 649 \$ par mois en se basant sur un taux de location annuel de 3,5% et un bail de 39 mois. Obligation locative totale de 34 792,34 \$. Coût d'achat facultatif de 31 936,20 \$. Certaines conditions et une limite de 16 000 km par an s'appliquent. Des frais de 25 cents du km, plus taxes applicables, s'appliquent au kilométrage excédentaire. Versement initial 9 401,34 \$ ou échange d'une valeur équivalente. Première mensualité et dépôt de sécurité de 450 \$ exigés. Par ex., financement de 10 000 \$ sur 48 mois au taux annuel de 0,9% mensuel de 212,18 \$, coût d'emprunt de 184,64 \$ et montant total à rembourser: 10 184,64 \$. Les calculs précédents ne sont donnés qu'à titre d'exemple. Cette offre ne comprend pas les frais de transport (670 \$), les frais d'immatriculation, ROPRM, l'assurance, les frais administratifs ni toutes les taxes applicables. Peut requérir une commande spéciale. Offre de crédit bail non cumulable avec aucune autre. Offre d'une durée limitée, qui peut être annulée à tout moment sans préavis. Pour plus de détails, s'adresser à concessionnaire.

X-TYPE 2.5 2003

499\$ par mois

0,9% de financement à l'achat



Décisions. Décisions.

Prix du meilleur achat 2003 (voiture de luxe)Carguide / The Globe & Mail

	Jaguar X-TYPE 2.5	BMW 325i	Mercedes C240 Elegance	Cadillac CTS Deluxe
Traction intégrale	de série	option	option	non dispo
Moteur	V6 194 ch	I6 184 ch	V6 168 ch	V6 220 ch
Sièges en cuir	de série	option	de série	de série
Siège avant électrique	de série	option	de série	de série
Sièges arrière rabattables	de série	option	option	non dispo
Lecteur CD	de série	de série	option	de série
Système antivol	de série	non dispo	option	de série
Volume du coffre	453 L	440 L	345 L	362 L
Entretiens prescrit gratuit	de série	de série	non dispo	de série
PDSF	41 195 \$	39 300 \$	43 550 \$	43 895 \$

S-TYPE 3.0 2003

649\$ par mois

3,5% de financement à l'achat



	JAGUAR S-TYPE 3.0 auto	Mercedes E-320	BMW 530i	Lexus GS300
Moteur	V6 235 ch	V6 221 ch	I6 225 ch	I6 220 ch
Boîte automatique	6 vit. de série	5 vitesses	option	5 vitesses
Feux anti brouillard arrière	de série	de série	non dispo	non dispo
Sièges avant anti «coup du lapin»	de série	non dispo	non dispo	non dispo
Sièges arrière rabattables	de série 60/40	option	option	non dispo
Activation vocale clim et radio	option*	non dispo	option	non dispo
Dégagement aux jambes (mm)	1095 / 957	1065 / 825	1059 / 869	1131 / 903
Dégagement à la tête (mm)	1029	951	951	956
Volume maximal du coffre	810 L	450 L	314 L	420 L
Entretiens prescrits gratuits	de série	non dispo	de série	non dispo
PDSF	61 950 \$	69 950 \$	63 200 \$	61 700 \$

*Comprend aussi l'activation vocale du système de navigation et du téléphone (optionnels) si la voiture en est équipée.

MONTRÉAL

DECARIE MOTORS

8255 Bougainville

Montréal

(514) 334-9910

(angle Decarie et de la Savane)

www.decarie.com

ST-LEONARD

JOHN SCOTTI JAGUAR

4305 Métropolitain Est

St. Leonard

Tel. (514) 725-2221

Fax. (514) 725-3662

www.johnscotti.com

LAVAL

JAGUAR LAVAL

1430 Boulevard St-Martin Ouest

Laval

Tel. (450) 786 8855

Fax. (450) 786 8555

www.jaguarlaval.com



JAGUAR

L'instinct de la performance

Affaire Lyne Massicotte : un suspect est arrêté

MARTIN CROTEAU
Le Soleil

QUÉBEC — Le principal témoin dans l'affaire Lyne Massicotte est maintenant un suspect. Les policiers de la Sûreté municipale de Québec ont procédé hier à l'arrestation d'Alain Perreault, celui que la femme de Chambly était venu rencontrer le mois dernier, après avoir fait sa connaissance dans Internet.

Pour le moment, aucune accusation ne pèse contre lui. D'après les témoignages recueillis autour de

son domicile, il a été cueilli par deux agents habillés en civil autour de 10 h 30, à son appartement de la rue Mont-Thabor, dans le quartier Limoilou. Il n'a opposé aucune résistance et il n'a même pas été menotté.

Tout s'est passé très rapidement, indique Gérard Belleau, un voisin qui a assisté à la scène depuis son balcon, situé près de l'édifice à logements où réside le suspect. En quelques minutes, c'était terminé.

Côté policier, on a refusé de commenter la situation. De nouveaux détails devraient être dévoilés

ce matin, alors qu'une conférence de presse sera tenue pour faire le point sur l'enquête.

Disparition mystérieuse

Rappelons que Lyne Massicotte, une mère de 43 ans, a quitté son domicile de Chambly jeudi le 17 juillet dernier pour venir à la rencontre d'Alain Perrault, qu'elle avait connu en clavardant dans Internet. Arrivée chez lui à midi, elle aurait quitté son domicile seule vers 18 h. C'est la dernière fois qu'elle a été vue.

Trois jours plus tard, dimanche,

les policiers ont découvert sa voiture sur la rue Port-Dauphin, dans le Vieux-Québec, près du séminaire. Tous ses effets personnels s'y trouvaient encore. Une expertise a été pratiquée sur le véhicule afin d'y trouver des indices.

Le 24 juillet, l'appartement d'Alain Perreault a été passé au peigne fin par les enquêteurs. Son ordinateur a été saisi pour analyse, mais à ce moment, il était toujours considéré comme témoin — il serait la dernière personne à avoir vu Lyne Massicotte — et non comme suspect. Il semble donc que de

nouveaux éléments de preuve aient modifié la donne.

Le samedi suivant, le 26 juillet, pas moins de 200 personnes ont participé à une battue infructueuse organisée dans l'espoir de retrouver la disparue dans l'arrondissement Limoilou. Le lendemain, une trentaine de bénévoles répétaient l'exercice dans certains secteurs de Beauport et près des chutes Montmorency, avec le même résultat.

Depuis le début du mois d'août, l'enquête semblait piétiner. Les policiers attendaient de recueillir de nouveaux indices pour identifier un suspect et éventuellement procéder à une arrestation. Une chose est certaine : de nouveaux éléments devraient permettre d'éclaircir ce mystérieux dossier au cours des prochains jours.

Les vents attisent les brasiers en Colombie-Britannique

Presse Canadienne

KAMLOOPS (Colombie-Britannique) — Les pompiers qui combattent les feux de forêt en Colombie-Britannique ont dû battre en retraite hier, alors que des vents brusques soufflant parfois en minitornades de feu projetaient les flammes par-dessus les routes ou les coupe-feu.

« Des vents erratiques ont commencé à souffler la nuit dernière, disait Kevin Matuga, responsable de l'information au Service des forêts de la Colombie-Britannique. Des minitornades de feu ont été rapportées par les équipes de pompiers, rendant impossible toute planification de lutte contre les incendies. »

Pour leur propre sécurité, les sapeurs ont dû retraiter dans leurs quartiers.

La situation des feux de forêt a empiré, des centaines d'hectares s'ajoutant aux superficies déjà dévastées.

Le gouvernement provincial a répliqué hier en rassemblant ses forces en quelque sorte, annonçant la création d'un service destiné à coordonner la lutte contre les incendies et mieux gérer les ressources. Le nouvel organisme, établi à Kamloops, permettra au Bureau du commissaire aux incendies de gérer les ressources, comme les équipes de pompiers et les équipements. Cela dit, les chefs de pompiers locaux garderont le contrôle en temps normal.

Le commissaire aux incendies, Rick Dumala, a précisé mardi que 847 feux étaient en activité à travers la province, et qu'une superficie globale de 1320 km² avaient été dévastés depuis avril.

Par ailleurs, quelque 1500 personnes attendaient toujours de rentrer à la maison hier après avoir été évacuées de leurs demeures dans les alentours de Kamloops et Kelowna.

De leur côté, les équipes de pompiers tentaient de rétablir les coupe-feu, malgré les prévisions météo pour des vents soufflant en rafales et une température chaude et sèche dans les 30 ° C.

Un chèque
de 5 000 000 \$,
ça vous irait ?



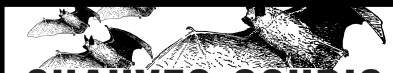
Ce soir 5 000 000 \$

18ans+



MISE SUR TOI
1 866 SOS-JEUX

www.loto-quebec.com



CHAUVES-SOURIS

DÉBARRASSEZ-VOUS, DE FAÇON HUMAINE, DES CHAUVES-SOURIS ET AUTRES ANIMAUX SAUVAGES INDÉSIRABLES ET EMPÊCHEZ-LES DE REVENIR.

Contrôle de Faune
Depuis 1984
(514) 395-4555



Résultats

(V.A. le réseau des tirages)



Tirage du 2003-08-19

03	06	09	11	13	15	16	17	21	26
27	30	35	36	39	46	54	63	64	67



Tirage du 2003-08-19

③	④
276	8053



Tirage du 2003-08-19

NUMÉRO 564504

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu...

MISE SUR TOI
1 866 SOS-JEUX

ANGLAIS

COURS AXES SUR LA CONVERSATION

Petits groupes : 3 à 7 personnes, admission continue

À temps partiel et semi-intensifs

COURS INTENSIFS
matin, après-midi, soir de jour, 25 h/semaine
1 à 7 fois/sem. • 250 \$/30 h • 165 \$ à 185 \$/semaine*

* matériel pédagogique inclus, non taxable, déductible d'impôt, frais d'inscription : 45 \$

Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues

Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec

1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Montréal
(514) 278-5309 www.converlang.com

| SANCTIONS CONTRE LA LIBYE |

Le ton monte entre les États-Unis et la France

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le ton est monté hier entre les États-Unis et la France à propos de l'opposition de Paris à une résolution de l'ONU levant les sanctions contre la Libye, Washington qualifiant les arguments français d'objections « de dernière minute sans rapport » avec l'affaire Lockerbie.

« Nous avons clairement fait part de notre profonde préoccupation sur une possible action de la France ou de tout autre pays qui s'opposerait à l'accord sur le vol 103 de la Pan Am », qui a explosé au-dessus de Lockerbie (Écosse) en 1988, a déclaré le porte-parole du département d'État Richard Boucher.

Les familles des victimes du vol Pan Am 103, « qui ont attendu si longtemps une mesure de justice et un règlement », ne doivent pas voir leur accord avec la Libye « menacé par des éléments de dernière minute sans rapport » avec cette affaire, a-t-il souligné.

« Nous continuons de soutenir la nécessité d'indemnisation pour toutes les victimes du terrorisme, y compris les familles de celles du vol UTA ». « Dans le même temps, nous ne pensons pas que de tels efforts doivent contrecarrer l'examen par le Conseil des sanctions libyennes », a précisé Boucher.

L'accord sur le vol 103 de la Pan Am, conclu récemment entre les États-Unis, la Grande Bretagne et la Libye, s'est traduit par une recon-

naissance de responsabilité de Tripoli dans l'explosion du vol 103 — qui avait tué 270 personnes, dont 189 Américains —, accompagnée d'une promesse de verser 2,7 milliards US aux familles des victimes.

En échange, Washington et Londres ont promis à la Libye de faire lever les sanctions de l'ONU. Mais la France s'oppose à cette perspective tant que Tripoli n'aura pas revu à la hausse ses indemnités pour un autre attentat ayant visé en 1989 le vol 772 de la compagnie française UTA (170 morts). Les indemnités pour les victimes de ce vol s'élèvent à 35 millions US.

Boucher a implicitement laissé entendre que l'attitude française était hypocrite. « Je rappelle qu'en 1999, la France avait indiqué au se-

crétaire général de l'ONU que la Libye répondait aux exigences du Conseil de sécurité relatives à l'attentat ayant visé UTA ».

Un projet de résolution britannique levant les sanctions imposées par l'ONU à la Libye le 15 avril 1992 a été déposé lundi devant le Conseil de sécurité et une mise au vote est attendue avant la fin de la semaine.

Selon des responsables américains, les pressions américaines pourraient redoubler si Paris persiste. « C'est juste un avant-goût des échanges à venir, indique un responsable sous couvert d'anonymat. Si les Français veulent poursuivre dans cette voie, on va frapper fort. »

La France a confirmé hier qu'elle

était déterminée, au nom de l'équité, à recourir si nécessaire à son droit de veto devant le Conseil de sécurité. La porte-parole adjointe du ministère des Affaires étrangères, Cécile Pozzo di Borgo, a réaffirmé qu'un accord « équitable » avec les autorités libyennes sur l'indemnisation des familles des 170 victimes du vol d'UTA restait une « condition indispensable » à une levée des sanctions contre Tripoli.

Elle a défendu l'action de la France, également critiquée à Londres, en affirmant que « nul ne peut accepter de discrimination entre les victimes d'actes de terrorisme de même nature ».

Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge

La grande liquidation d'été

0%* de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Dodge Caravan et Grand Caravan 2003

ENSEMBLE
SXT
INCLUS



DODGE CARAVAN SXT 2003

Équipée comme suit : Climatiseur • Lecteur de CD • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Porte-bagage au toit • Glaces à écran solaire • Pare-chocs de couleur assortie • Poignées de couleur assortie • Enjoliveurs uniques « Crossfire » de 15 po

OU LOUEZ À

314\$[†] par mois.

Location de 48 mois.

AUCUN COMPTANT

Options de location de 48 mois offertes[†]

Mensualités	Comptant initial
279 \$	1 650 \$
239 \$	3 550 \$

AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



SYSTÈME DVD SANS FRAIS
valeur de 930 \$

DODGE GRAND CARAVAN SPORT 2003 ÉDITION DVD

Équipée comme suit : Système DVD de 7 po pour passagers arrière avec télécommande et écouteurs sans fil • 4 sièges baquets • Climatiseur avant et arrière • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Radio AM/FM avec lecteur de CD et cassette • Réglage de la température trizone • Télédéverrouillage • Système de freins antiblocage • Régulateur de vitesse • 11 po de longueur supplémentaires et capacité de chargement plus grande de 724 L (25,6 pieds cubes)

OU LOUEZ
LA DODGE GRAND CARAVAN ÉDITION DVD POUR SEULEMENT

60\$[†]

de plus par mois. Location de 48 mois.

AUCUN COMPTANT
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Dodge Grand Caravan



La plus haute cote de sécurité décernée par le NHTSA lors de tests de collision latérale**

La meilleure protection que nous ayons jamais offerte sur toutes les Dodge Caravan et Grand Caravan 2003.



Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, et assistance routière 24 heures sur 24.**

La fourgonnette la plus éconergétique 2003.



Basé sur les cotes du guide de consommation de carburant 2003 publié par Ressources naturelles Canada.

GM, Ford, Honda et Toyota ne l'ont pas.

Financement offert par Services financiers Chrysler Canada

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE OU DODGE.CA



Rabais jusqu'à 1000\$[†]

* 0 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Dodge Caravan et Grand Caravan 2003 en stock. [†] Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Dodge Caravan SXT 2003 Édition spéciale avec l'ensemble 28D + RBK + AGR et pour la Dodge Grand Caravan 2003 Édition DVD avec l'ensemble 28H + XRV + RBU + GNC + CYS. Transport (1 025 \$) et taxe sur le climatiseur en sus. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 c le kilomètre. [†] Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport, taxe sur le climatiseur (lorsque applicable), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, frais d'administration des concessionnaires et taxes en sus. Offres d'une durée limitée et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et qui s'appliquent à la livraison au détail de la plupart des modèles 2003 neufs en stock. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. [†] Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour l'année 2003 sur la Dodge Grand Caravan 2003. ^{**} Selon la première éventualité. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. [†] Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule, à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750 \$). Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep^{MD} • Dodge du Québec





Pérou | Président sous écoute

UNE ÉCOUTE enregistrée d’une conversation téléphonique du président péruvien Alejandro Toledo avec un de ses conseillers non identifié a été diffusée par une chaîne de télévision locale, provoquant une vive émotion dans la classe politique. On ignore qui a réalisé cette écoute. Mais le journaliste Cesar Hildebrandt, qui a procédé lundi, à une heure tardive, à la diffusion de la cassette audio sur la chaîne Frecuencia Latina, a déclaré que celle-ci aurait été réalisée par « le service de renseignement ». — *d’après AFP*

Afghanistan | Indépendance

LES AFGHANS ont célébré hier leur Journée de l’indépendance, acquise en 1919 du Royaume-uni, alors que les violences se poursuivaient, faisant leur lot quotidien de victimes. « Nos grand-parents ont donné leur sang pour la liberté et l’indépendance de notre cher Afghanistan, nos compatriotes en ont fait autant il y a quelques années pour sauver notre pays de l’invasion soviétique et des talibans », a affirmé le président Hamid Karzaï au stade national de Kaboul, où étaient rassemblées quelque 10 000 personnes. — *d’après AFP*

Liberia | Mission de l’ONU

UNE ÉQUIPE d’experts des Nations unies est attendue aujourd’hui à Monrovia pour préparer un rapport sur la situation au Liberia, qui sera présenté au Conseil de sécurité. Jacques Klein, l’envoyé spécial au Liberia du secrétaire général de l’Onu, Kofi Annan, a précisé que l’équipe serait composée de dix à douze experts qui feront une évaluation des besoins de ce pays d’Afrique de l’ouest ravagé par la guerre civile. « J’espère que nous pourrions avoir une large opération des Nations unies au plus tard en novembre », a ajouté l’envoyé spécial. L’équipe de l’ONU comprend des experts militaires, politiques, sanitaires et sociaux. — *d’après AFP*

Uruguay | Référendum

LA JUSTICE électorale uruguayenne a appelé hier à un référendum pour le 7 décembre prochain afin de décider d’une éventuelle privatisation de la compagnie pétrolière Ancap, à la suite d’un recours appuyé par une pétition de 600 000 signatures contre une loi abolissant le monopole que détient l’entreprise depuis 1931 sur l’importation et l’exportation de pétrole et le raffinage des combustibles. Le gouvernement a promulgué en 2001 une loi mettant fin à son monopole et permettant à l’entreprise de s’associer avec des compagnies privées, nationales ou étrangères. — *d’après AFP*

Affaire Kelly : le conseiller de Blair nie avoir exagéré la menace irakienne

Agence France-Presse

LONDRES — Downing Street n’a pas été le maître d’oeuvre du dossier gouvernemental sur l’arsenal irakien présenté en septembre 2002, a affirmé Alastair Campbell, directeur de la communication de Tony Blair, qui a nié toute influence personnelle hier dans le cadre de l’enquête sur la mort de David Kelly.

« Je n’ai été à l’origine d’aucun ajout, d’aucun retrait, d’aucune influence » sur la mention de la capacité irakienne à déployer des armes de destruction massive dans un délai de 45 minutes, a déclaré Campbell, le principal conseiller de Blair.

Cette affirmation s’applique à « toutes les étapes du processus » de rédaction du dossier sur la menace irakienne rendu public en septembre 2002, a-t-il ajouté au sixième jour de l’enquête indépendante du juge Brian Hutton sur l’apparent suicide du scientifique Kelly.

Tout au long de son audition, Campbell, respectueux mais toujours sûr de lui, n’a cessé de souligner que la rédaction de ce dossier avait été confiée à la « seule responsabilité » de John Scarlett, le président du Comité conjoint des services de renseignement (Joint Intelligence Committee, JIC).

Le rôle du JIC est de tenir en permanence le premier ministre, son cabinet et les différents ministères informés des dernières informations collectées par les agences de renseignement et le Service de renseignement militaire.

Il fut décidé que « John Scarlett serait totalement en charge de la rédaction du dossier et que nous au numéro 10 (Downing Street) lui apporterions tout le support qu’il réclamerait », a précisé Campbell.

Ce dernier est au cœur de la bataille qui a opposé Downing Street à la BBC, à la suite d’un reportage d’un de ses journalistes, Andrew Gilligan, accusant le gouvernement d’avoir exagéré la menace de l’arsenal irakien dans ce dossier, en ajoutant notamment la mention des « 45 minutes ».

La voix enregistrée de Kelly, entendue la semaine dernière dans le cadre de l’enquête, avait clairement identifié le service de communication de Downing Street comme étant directement impliqué dans l’exagération du fameux dossier, sans toutefois pointer du doigt Campbell.

« J’ai eu le sentiment que Gilligan avait exagéré l’importance de la source et exagéré ce que la source lui avait dit », a commenté Campbell hier devant le juge.

Interrogé sur la révélation de l’identité de Kelly par le ministère de la Défense, Campbell a répondu : « À ce stade, c’était inévitable, mais je n’ai rien fait pour la provoquer ».

Le nom de Kelly, spécialiste en armement et conseiller auprès du ministère de la Défense, avait filtré dans la presse, avant qu’il ne soit soumis à un rude interrogatoire public par une commission parlementaire. Deux jours plus tard, le 17 juillet, il se donnait apparemment la mort.

Campbell a précisé hier avoir eu accès pour la première fois le 10 septembre 2002 à un brouillon du fameux dossier sur l’arsenal irakien que lui avait fait parvenir John Scarlett. Cette version contenait la mention des 45 minutes, dont il déclare qu’il ignorait l’origine. Le lendemain, il présentait pour la première fois ce projet de dossier à Blair.

Une nouvelle version du dossier, en date du 16 septembre, disait que les militaires irakiens « pourraient être capables » de déployer des armes de destruction massive (ADM), a révélé l’enquête Hutton. Le 24, la version finale du texte affirmait que « certaines ADM peuvent être déployées en 45 minutes ».

Campbell a assuré qu’il n’était pas impliqué dans de tels changements.

Quatre condamnations à mort au procès des attentats de Casablanca

Agence France-Presse

CASABLANCA — Quatre peines de mort ont été prononcées dans la nuit de lundi à hier par le tribunal de Casablanca contre les trois kamikazes « rescapés » des attentats suicide perpétrés le 16 mai dans cette ville et contre un quatrième intégriste impliqué.

De très lourdes peines de réclusion, dont 37 peines à perpétuité, 17 peines de trente ans et 16 de vingt ans ont par ailleurs été prononcées contre des prévenus,

qui étaient au nombre de 87 et tous membres présumés de la Salafia Jihadia, un mouvement intégriste accusé d’être derrière les cinq attentats qui ont fait 45 morts dont 12 kamikazes.

Les peines capitales concernent trois kamikazes qui ont renoncé à leur acte au dernier moment, le soir des attentats. Il s’agit de Mohamed El Omari, un gardien de nuit de 23 ans, de Rachid Jalil, un soudeur de 27 ans, et de Yassine Lahnech, un marchand ambulant âgé de 22 ans.

Une quatrième peine de mort a été pro-

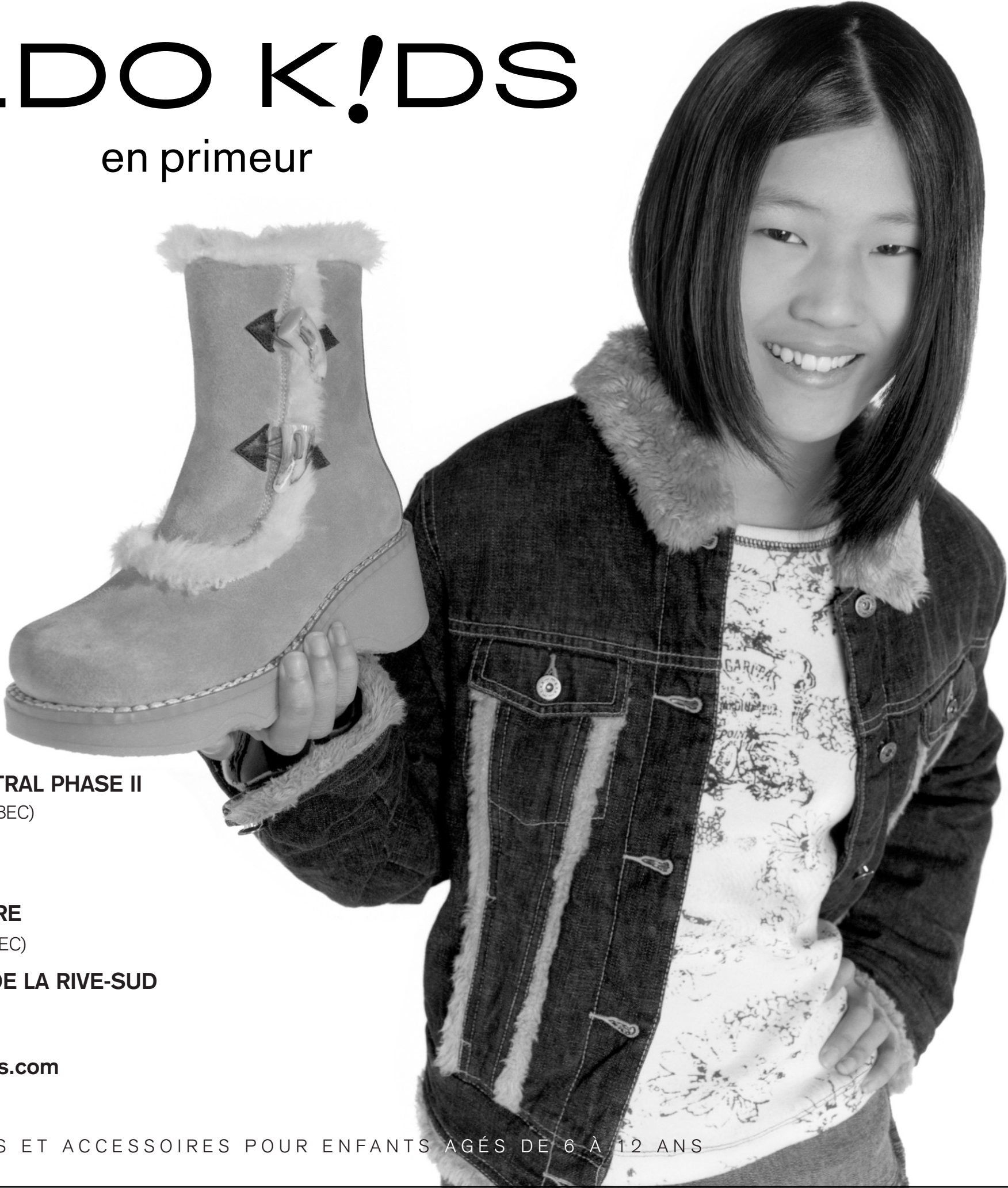
noncée contre Hassan Taoussi, âgé de 24 ans, considéré comme un important chef de réseau de la Salafia Jihadia, impliqué directement lui aussi dans les attentats du 16 mai.

Tous les quatre étaient poursuivis pour « homicides volontaires avec préméditation, sabotage, atteinte à la sécurité intérieure de l’État et constitution d’une association criminelle ».

Les nombreuses condamnations à la prison à vie concernent pour la plupart des kamikazes « en réserve ».

ALDO K!DS

en primeur



MARCHÉ CENTRAL PHASE II
MONTRÉAL, (QUÉBEC)

CENTROPOLIS
LAVAL, (QUÉBEC)

TRINITY CENTRE
KIRKLAND, (QUÉBEC)

CARREFOUR DE LA RIVE-SUD
BOUCHERVILLE

www.aldoshoes.com

CHAUSSURES ET ACCESSOIRES POUR ENFANTS AGÉS DE 6 À 12 ANS

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Amère liberté



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

À Jérusalem et à Bagdad, les terroristes ont à nouveau démontré hier qu'à leurs yeux, toute cible est légitime. Qu'il s'agisse d'enfants ou de travailleurs humanitaires, dans leur cerveau troublé par le délire politico-religieux, personne n'est innocent, aucun assassinat n'est trop cruel.

En Irak, les terroristes s'attaquent désormais moins à l'armée américaine qu'aux infrastructures et institutions essentielles à la reconstruction. Ces jours derniers, une conduite d'eau de la capitale, puis un important oléoduc ont été endommagés par des saboteurs.

Voici que le volet humanitaire de l'occupation, pris en charge par l'ONU, est ébranlé par l'attentat d'hier, qui a fait au moins une vingtaine de victimes, dont le représentant spécial du Secrétaire général, Sergio Vieira de Mello.

On serait porté à croire que ces attentats, qui font aussi mal à la population qu'aux plans américains, attireront à leurs auteurs la colère des Irakiens. C'est possible. Mais ce n'est pas certain.

Si, en Occident, l'ONU conserve une image extrêmement favorable, ce n'est pas nécessairement le cas en Irak, où les gens ont beaucoup souffert des sanctions imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies (et de la cynique manipulation qu'en a fait Saddam Hussein). En outre, à en croire les différents rapports de presse, la crédibilité des États-Unis est au plus bas en Irak en ce moment.

Plusieurs Irakiens ne comprennent tout simplement pas pourquoi

la première puissance mondiale est incapable de rétablir la sécurité et d'assurer les services essentiels. « Les Irakiens sont certainement heureux que Saddam ne soit plus au pouvoir, mais ils commencent à se demander si seul un dictateur est capable de fournir de l'électricité et de garantir la sécurité. La paix et la tranquillité sont bien plus séduisants qu'une liberté aussi amère », a écrit un éditorialiste irakien.

■ ■ ■

Réagissant à l'attentat contre le siège de l'ONU à Bagdad, le président Bush a implicitement reconnu que l'appui des Irakiens aux desseins américains était loin d'être acquis : « Les Irakiens font face à un choix. Les auteurs des attentats veulent revenir à l'époque de la torture et des charniers. Les Irakiens qui rêvent de paix et de liberté doivent rejeter le terrorisme. »

On ne sait pas qui cherche ainsi à mettre les bâtons dans les roues des Américains. Des sympathisants de Saddam Hussein ? Des islamistes, peut-être même affiliés à Al-Qaeda ? Une chose est sûre, leur macabre tâche sera d'autant plus aisée qu'ils trouveront des appuis dans la population. C'est pourquoi le

patron de l'Autorité provisoire en Irak, Paul Bremmer, doit tout faire pour gagner les coeurs des Irakiens, s'il n'est pas trop tard. À cet égard, l'attentat commis hier en Israël confirme dans l'horreur que la force, aussi dominante soit-elle, ne peut venir à bout des terroristes.

L'invasion américaine reposait sur une vision simpliste du monde, du Proche-Orient et l'Irak. George Bush rêvait de faire d'une pierre quatre coups : se débarrasser de Saddam Hussein, affaiblir le terrorisme international, créer une démocratie libérale au coeur du monde arabe, et ouvrir une percée vers la paix en Palestine. La journée d'hier montre que sur trois de ces quatre fronts, le président est encore très loin du compte.

DES UNIFORMES À L'ÉCOLE?



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Uniforme : une bonne idée

JE SUIS une jeune enseignante de 27 ans et je suis tout à fait pour le port d'un uniforme ou de tenues plus conventionnelles à l'école. C'est devenu trop fréquent que je doive avertir les jeunes filles de se couvrir mieux... Il me semble que dans mon temps... (en 1991 !), le port du *g-string* et de petites « camisoles bedaines » était réservé aux péripatéticiennes ! Aussi, il me semble que les grands magasins qui offrent des vêtements à moindre coût devraient offrir des vêtements plus décents au lieu de soutenir cette mode. Enfin, je lève mon chapeau aux écoles qui mettent en place de telles mesures !

AMÉLIE RODRIGUE

Situation gênante

EN TANT qu'enseignante, je dois avouer que le port de l'uniforme rendrait à mon avis l'école un peu plus propice à l'étude. Je suis pour la libre-expression de la personne par son habillement, mais lors des stages en milieu scolaire, j'ai constaté que beaucoup de jeunes filles s'habillaient très peu. Je me sentais gênée par ces petites personnes à moitié nues. J'apprécie la mode actuelle qui dévoile un peu le corps, mais je ne considère pas l'école comme le lieu idéal pour ce type de tenue. Bien que l'école soit en quelque sorte le lieu d'apprentissage de la vie en société, il serait bien de pouvoir apprendre dans un milieu qui ne gêne personne.

MAGALIE MOREL

Un temps et un lieu pour chaque chose

LE PORT de l'uniforme dans les établissements scolaires devrait être étendu à toutes les écoles du Québec. Qu'est-ce que c'est que cette rébellion de parents qui crient à l'injustice et au droit d'expression ! Je crois qu'il faut savoir apprendre à son enfant qu'il y a un temps et un lieu pour chaque chose dans la vie ! Il existe différentes professions que les jeunes vont peut-être choisir, qui leur demanderont le port d'un uniforme ! Et puis ça donne un sentiment d'appartenance... J'ai été moi-même esthéticienne durant quatre ans. Pour travailler, je devais porter du blanc de la tête aux pieds, ce qui ne m'empêchait pas, les jours de congé, de porter des vêtements qui collaient plus à ma personnalité colorée ! Voir des parents monter aux barricades pour un détail aussi insignifiant ne fait qu'amplifier le problème !

MICHELLE PETIT
Abitibi

Éduquer, non contraindre

JE SUIS une mère de deux jeunes adultes et conseillère spécialisée en vente de vêtements pour dames. Je crois que rendre le port de l'uniforme obligatoire dans les écoles ne peut qu'aboutir à rater sa fonction d'éducateur et d'enseignant ; en plus d'assujettir les personnalités et les esprits des enfants en pleine recherche et développement d'eux-mêmes.

Selon mon expérience de parent, il demeure davantage ardu et exigeant d'éduquer et d'enseigner jour après jour les rudiments de la bonne tenue vestimentaire en toutes circonstances. Mais cela est autrement plus intelligent et profitable de dépasser son titre de géniteur et d'enseignant en investissant aussi dans le legs de valeurs et de principes de vie à nos jeunes.

Et d'après mon expérience, je sais que l'habit doit s'adapter à la personnalité et à l'esprit de la personne qui le porte et non pas le contraire. Alors, avant de tenter d'uniformiser les jeunes sous une même tenue, qu'on prenne donc le temps de les connaître et le soin de les conseiller.

MARIE-DOMINIQUE MATTE
Québec

Plus de décrochage

LA DIRECTRICE de l'école secondaire publique Saint-Stanislas, à Saint-Jérôme, où on veut imposer le port de l'uniforme, devrait vivre avec son temps et accepter la différence et les modes, lesquelles ne sont que passagères, plutôt que de contribuer de façon directe au décrochage scolaire par des mesures aussi sévères...

CHRISTIAN CHEVALIER
Québec

Mettre ses culottes

IL EST temps que quelqu'un mette ses culottes. Nos jeunes sont en train de devenir fous. À mon avis, les parents sont entièrement responsables de ce genre de mode en laissant les enfants faire tout à leur guise et en ne leur imposant aucune discipline. Bravo à la direction de cette école qui a compris que l'éducation, si elle n'est pas apprise à la maison, doit l'être à l'école.

CLAUDE PAGÉ
Terrebonne

Une déréglementation chaotique



MICHÈLE BOISVERT
mboisver@lapresse.ca

À u lendemain de la gigantesque panne d'électricité qui a plongé quelque 50 millions de Nord-Américains dans le noir, plusieurs équipes d'enquête tentent maintenant d'en élucider les causes. La tâche est colossale et prendra plusieurs mois. Il faudra non seulement identifier l'origine de la panne, mais aussi et surtout comprendre pourquoi elle s'est propagée en cascade, entraînant l'interruption d'une centaine de centrales. Même s'il est encore trop tôt pour comprendre exactement ce qui s'est passé, on peut déjà identifier certaines lacunes du système et tirer les leçons qui s'imposent.

Il est bien sûr tentant de faire porter l'odieux de cette mégapanne à la déréglementation du secteur de l'énergie aux États-Unis. Mais quand on y regarde de plus près, ce n'est pas tellement la déréglementation qui est fautive, comme l'anarchie totale dans laquelle elle s'est effectuée. Amorcée au début des années 1990, le processus de déréglementation s'est littéralement arrêté à mi-chemin. Ainsi, dans certains États, la production et la distribution de l'électricité sont la responsabilité d'une seule et même entreprise appartenant à l'État, alors qu'ailleurs, la production et la distribution d'énergie sont scindées et confiées à des entreprises privées.

Non seulement, le mode de propriété diffère-t-il d'un État à l'autre, mais en plus, pour ce qui est des normes, les entreprises se rapportent dans certains cas directement à Washington et dans

d'autres aux autorités de leur État respectif. Une situation totalement chaotique, propice au laisser-faire, où la recherche du profit immédiat a primé sur une politique d'investissement à long terme. Ainsi, si la demande d'électricité a bondi de 35 % au cours de la dernière décennie, l'augmentation de la capacité de transmission n'a été que de 18 %. On évalue aujourd'hui à plus de 100 milliards de dollars l'argent qui devrait être injecté pour améliorer le réseau de distribution aux États-Unis.

■ ■ ■

First Energy, que l'on soupçonne d'être à l'origine de la panne de jeudi dernier, est un bon exemple de laxisme. De tous les producteurs d'électricité inscrits en Bourse aux États-Unis, cette entreprise d'Akron en Ohio est la quatrième en importance. Première lacune évidente, le système d'alarme qui devait l'aviser d'un problème de voltage sur ses lignes à haute tension était hors service jeudi.

En mars 2002, de sérieuses déficiences avaient été découvertes à sa centrale nucléaire Davis-Besse, une centrale qu'elle a dû fermer et qui n'est toujours pas réouverte. First Energy a également été reconnue coupable d'avoir violé le Clean Air Act. Cette négligence en dit long sur l'efficacité des trois commissions étatiques qui surveillent les activités de l'entreprise de l'Ohio, ainsi que sur la faiblesse de la Federal Energy Regulatory Commission, un organisme qui n'a d'ailleurs aucun pouvoir pour faire respecter les normes de qualité qu'il préconise.

La panne aura sonné l'alarme. Washington n'a plus le choix et doit rapidement adopter une politique de l'énergie claire et imposer des normes précises pour améliorer la fiabilité de son réseau de distribution. Il faudra apprendre que déréglementer ne veut pas dire improviser.



PHOTP AP

Au moins 20 personnes ont été tuées ou blessées, hier, dans un attentat contre un hôtel qui abritait le quartier général de l'Organisation des Nations unies, à Bagdad.

Comme en Afghanistan

IL ME semble que l'Irak ressemble de plus en plus à l'Afghanistan ! Ingouvernable et rempli d'extrémistes qui préfèrent que leur pays soit détruit à condition qu'il soit « islamique ». La haine des Américains va faire en sorte que ces derniers devront quitter le pays et le laisser aux mains de l'ONU. Ce qui ne changera pas grand chose !

LOUIS CARRIER

Et puis après ?

COMME disent les Anglais : « What's next ? » Il y a tout de même dans l'attentat d'hier contre l'édifice des Nations unies, à Bagdad, un non-sens évident et une pointe de folie où on a du mal à voir, même en rationalisant, le désespoir. Cela touche à l'anarchie totale et destructrice ; c'est l'évidence d'ailleurs qui nous ramène à la réalité. Alors, je répète : et puis après ?

NATHALIE LE CHÊNE

| COLOMBIE |

Rumsfeld annonce la reprise des vols antidrogue

JIM MANNION
Agence France-Presse

BOGOTA — Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a annoncé la prochaine reprise des vols de surveillance antidrogue en Colombie, hier à Bogota où il a entamé une visite officielle afin d'évaluer l'aide militaire des États-Unis à ce pays.

Rumsfeld, qui est arrivé en fin de matinée à Bogota, a précisé que le président américain, George W. Bush, avait approuvé la reprise des vols antidrogue, suspendus depuis deux ans.

Cette décision de Bush a été confirmée peu après par un communiqué publié depuis le ranch présidentiel à Crawford au Texas.

« Je crois que c'est important. Cela a aidé avant et aidera maintenant. Le commerce illégal (de drogue) peut se faire de nombreuses manières, par terre, mer ou air. Et si nous ne prêtons pas attention à la voie des airs, elle devient la méthode préférée » des trafiquants, a déclaré Rumsfeld.

Il n'a pas donné de précisions sur la manière dont les avions de surveillance américains participent au contrôle de l'espace aérien en Colombie et aideront à empêcher les opérations des avions soupçonnés de transporter de la drogue ou des armes pour les groupes rebelles colombiens.

« Les mêmes personnes font les deux choses, trafic de drogue et terrorisme, et luttent contre le gouver-

nement démocratique du peuple colombien », a-t-il dit.

Le programme américain de surveillance antidrogue en Colombie avait été suspendu en 2001 après qu'un avion de combat péruvien, appuyé par un avion de surveillance américain, eut par erreur abattu en Amazonie péruvienne un petit avion monomoteur civil, causant la mort d'un missionnaire américain et de sa fille.

Donald Rumsfeld doit s'entretenir avec le président colombien, Alvaro Uribe, la ministre de la Défense, Marta Lucia Ramirez, et les chefs de l'armée, qui ont déjà indiqué qu'ils souhaitaient obtenir une aide plus importante pour l'armée colombienne.

Selon Mme Ramirez, la visite de

Rumsfeld sera l'occasion pour le gouvernement colombien de demander les moyens et l'assistance nécessaires pour affronter plus efficacement la guérilla d'extrême gauche des FARC et de l'ELN et les groupes paramilitaires d'extrême droite, considérés par Washington comme des groupes terroristes se finançant grâce au trafic de drogue.

La ministre a notamment cité parmi les priorités de la Colombie l'obtention de données satellitaires en temps réel, une assistance technologique de pointe, tels des caméras et des circuits de surveillance protégés par des armements pour assurer la sécurité des infrastructures, et l'entraînement de bataillons spécialisés dans les opérations dans la jungle.

Depuis 1999, Washington a fourni à Bogota une aide économique et militaire de deux milliards de dollars US dans le cadre du Plan Colombie, faisant de ce pays le troisième récipiendaire d'aide américaine après Israël et l'Égypte.

Cette aide, initialement prévue pour combattre le trafic de drogue, s'est étendue l'an dernier à la lutte contre-insurrectionnelle en Colombie. Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) détiennent depuis le 13 février trois Américains qu'elles ont capturés après la chute du petit avion à bord duquel ils effectuaient des opérations de renseignement dans le sud du pays. Un Américain et un Colombien avaient été abattus lors de cet incident.



GRANDE LIQUIDATION GM

0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
PENDANT 60 MOIS*

BIEN PLUS.



Canada

PLUS

1000\$ de réduction^{††}

À L'ACHAT OU À LA LOCATION,
SUR PRESQUE TOUS
LES MODÈLES 2003.

PLUS DE PERFORMANCE

Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une quatrième année consécutive**

PLUS DE FIABILITÉ

Garantie 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

PLUS DE CONFORT

□ Climatiseur, lecteur CD

PLUS DE SÉCURITÉ

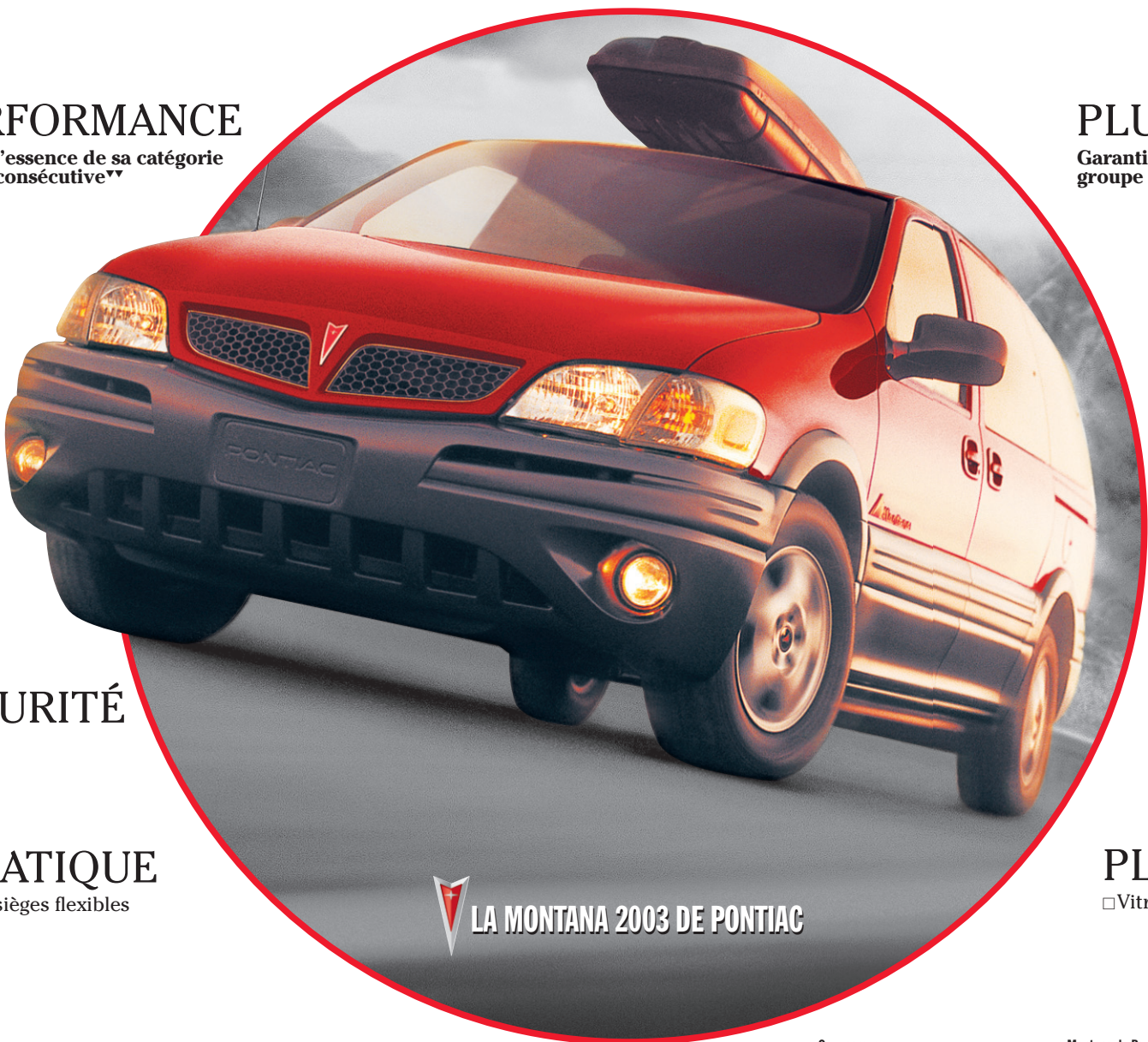
Sécurité 5 étoiles*

PLUS PRATIQUE

□ Configuration de sièges flexibles

PLUS DE STYLE

□ Vitres arrière teintées foncées



LA MONTANA 2003 DE PONTIAC

317\$/mois[†]

TERME DE 48 MOIS
INCLUT LA RÉDUCTION DE 1 000\$^{††}
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS
TAXES EN SUS

0\$ comptant
dépôt de sécurité*



★★★★★
SÉCURITÉ CINQ ÉTOILES
pour le conducteur et les passagers des sièges
avant lors de tests d'impacts latéraux.



RENSEIGNEZ-VOUS SUR
LES RÉCOMPENSES POUR
PROPRIÉTAIRES DE GM

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2003 en stock suivant : Montana (2UN16/R7A). Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Paielements mensuels basés sur un bail de 48 mois sans versement initial (voir tableau). A la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. *Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. **Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges avant lors de tests d'impacts latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. **Données fournies par le ministère des Ressources naturelles dans le Guide de consommation de carburant 2003. *Le crédit de 1 000\$ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. *Taux de financement à l'achat de 0% disponible pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Exemple de financement : 10 000\$ à 0% : 60 versements de 166,67\$, coût en intérêts 0\$, coût total de financement 10 000\$. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

Osez comparer	Montana de Pontiac	Caravan 28D de Dodge
Puissance/moteur	185HP V6 3,4L	180HP V6 3,3L
Climatisation	De série	De série
Sécurité aux sièges avant lors de tests d'impacts latéraux	5 étoiles	4 étoiles
Sac gonflables latéraux	De série	En option
Deux sacs gonflables frontaux	De série	De série
Système de freinage antiblocage (ABS)	De série	En option
Phares antibrouillard	De série	Non disponible
Siège intégré pour enfant	De série	En option
Banquette divisée 50/50 à la 3e rangée	De série	En option
Revêtement de bas de caisse	De série	Non disponible
Radio AM/FM et lecteur CD	De série	En option
Volant inclinable	De série	De série
Glaces à commande électrique	De série	De série
Verrouillage électrique des portes	De série	De série
Rétroviseurs extérieurs chauffants	De série	De série
Commande automatique des phares	De série	Non disponible
Garantie sur le groupe motopropulseur	5/100 0\$ franchise	7/115 100\$ franchise

Basé sur l'information disponible dans les brochures de la concurrence.

